



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente de l'agriculture, des pêcheries,
de l'énergie et des ressources naturelles**

Le mardi 19 avril 2011 — Vol. 42 N° 7

Étude des crédits du ministère des Ressources naturelles
et de la Faune (3): volet Développement nordique

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles	50,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture et de l'éducation	100,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des relations avec les citoyens	25,00 \$
Commission de la santé et des services sociaux	75,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

**Commission permanente de l'agriculture, des pêcheries,
de l'énergie et des ressources naturelles**

Le mardi 19 avril 2011 — Vol. 42 N° 7

Table des matières

Développement nordique	1
Remarques préliminaires	1
Mme Nathalie Normandeau	1
M. Luc Ferland	3
Discussion générale	3
Documents déposés	4

Autres intervenants

M. Claude Pinard, vice-président

M. Jean D'Amour
M. Daniel Bernard
Mme Lorraine Richard

Le mardi 19 avril 2011 — Vol. 42 N° 7

**Étude des crédits du ministère des Ressources naturelles
et de la Faune (3): volet Développement nordique**

(Quinze heures dix-huit minutes)

Le Président (M. Pinard): Alors, bon après-midi, chers collègues. Je constate que nous avons quorum. Je déclare donc la séance de la commission ouverte... Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs téléphones cellulaires, s'il vous plaît.

Développement nordique

Je rappelle que le mandat de la commission est de procéder à l'étude du volet Développement nordique des crédits budgétaires relevant du portefeuille Ressources naturelles et Faune pour l'exercice financier 2011-2012.

Alors, Mme la secrétaire, avons-nous des remplacements cet après-midi?

La Secrétaire: Oui, M. le Président. M. Trottier (Roberval) est remplacé par M. Ferland (Ungava).

● (15 h 20) ●

Le Président (M. Pinard): Merci beaucoup. Alors, en ce qui concerne l'organisation des travaux, si vous êtes d'accord, je fonctionnerais de la façon suivante: nous allons débiter par les remarques préliminaires de 10 minutes, chacun, à la fois de la ministre des Ressources naturelles... et ensuite du critique officiel de l'opposition.

Puis nous allons procéder à une discussion d'ordre général sur l'ensemble du volet Développement nordique par blocs d'environ 20 minutes... — ça pourrait aller? — incluant les questions et les réponses. Je vous indique que la mise aux voix des crédits du volet Développement nordique sera effectuée lors de la séance du 21 avril. Alors, puisque nous avons débuté nos travaux à 15 h 18 et qu'une période de trois heures doit être consacrée à l'étude de ce programme cet après-midi, y a-t-il consentement pour poursuivre nos travaux au-delà de l'heure prévue, c'est-à-dire jusqu'à 18 h 18? Consentement? Merci.

Remarques préliminaires

Alors, Mme la ministre, je vous invite immédiatement à effectuer vos remarques préliminaires d'une durée de 10 minutes, maximum. Merci.

Mme Nathalie Normandeau

Mme Normandeau: Merci, M. le Président. Alors, je vous souhaite une excellente séance de crédits.

Vous me permettez de présenter les personnes qui m'accompagnent: à ma gauche, M. Robert Sauvé, le sous-ministre en titre du ministère des Ressources naturelles; un nouveau visage que je vous présente mais qui a une longue feuille de route au gouvernement, M. Christian Dubois, qui est le sous-ministre associé au Plan Nord et aux Territoires, parce qu'il faut savoir, M. le Président,

que notre ministère a créé un nouveau sous-ministère consacré au Plan Nord compte tenu des responsabilités qui m'ont été confiées par le premier ministre. Alors, M. Christian Dubois est avec nous. Il est accompagné également de Mme Andrée Bélanger, qui est la directrice de la coordination au Plan Nord, qui est derrière nous, de même que Mme Valérie Pagé, qui est professionnelle à l'équipe de coordination du Plan Nord, également toute l'équipe des finances du ministère, le personnel de cabinet qui m'accompagne et bien sûr mes collègues ministériels qui auront l'occasion avec moi de vous faire partager la vision gouvernementale en matière nordique.

Puisque nos collègues de l'opposition, que je salue, m'interpellent pour le volet Développement nordique, j'aimerais peut-être vous rappeler que je me consacrerai avec mes collègues à tout l'aspect lié au Plan Nord. Et le fait que l'opposition a choisi trois heures de crédits pour parler de développement nordique nous offre une fenêtre extraordinaire pour qu'on puisse, comme gouvernement, réitérer l'importance que nous accordons à ce vaste projet, à cette vaste démarche que nous avons enclenchés il y a déjà de ça, M. le Président, presque une année et demie. C'est une démarche dans laquelle nous sommes très engagés.

Et vous me permettez de commencer cette étude de crédits en vous citant donc un de nos partenaires, Mme Suzann Méthot, d'Initiative boréale canadienne, qui disait ceci le 4 février dernier, elle disait: «Le Plan Nord est un engagement historique. Pour la première fois au Québec, une majorité de groupes concernés sont réunis autour d'une même table afin de développer un plan qui a le potentiel de répondre à des enjeux fondamentaux tels l'environnement, l'économie, les droits des autochtones, le bien-être des communautés nordiques, et ce, de manière avant-gardiste et à grande échelle. Bien réalisée, cette façon de faire et les résultats qui en découleront auront pour effet de rendre les Québécois fiers de leur engagement dans ce projet de société et permettra de protéger leur patrimoine tout en bâtissant leur avenir.» Et, M. le Président, dans une autre correspondance reçue par M. Mathew Jacobson, de Pew Foundation, qui est un organisme environnemental très crédible aux États-Unis, il nous disait ceci: «Plutôt que de présenter un plan gouvernemental comme un fait accompli, le processus de consultation que vous avez créé est la meilleure alternative. À notre connaissance, une démarche d'une telle envergure, à une grande échelle géographique, est une première mondiale.»

M. le Président, nous ne connaissons aucun endroit ailleurs sur d'autres continents où un gouvernement travaille en simultanéité avec autant de communautés sur un aussi grand territoire, sur autant d'enjeux, et je le dis parce que la référence sur laquelle nous pourrions légitimement nous appuyer, c'est assurément ce vaste projet de société que nous avons mis sur pied, c'est-à-dire la Baie James. Mais le Plan Nord, M. le Président, est beaucoup plus que la Baie James. En fait, le Plan Nord, M. le Président, c'est un projet d'abord à dimension humaine. C'est un projet qui touche directement 120 000 citoyens, 120 000 hommes

et femmes qui habitent, évoluent, s'épanouissent dans plus de 63 communautés autant autochtones que non autochtones. Et, je me souviens très bien, M. le Président, lorsque notre gouvernement a pris la décision de mettre en valeur ce vaste territoire, qui fait les deux tiers de la superficie du Québec, qui fait deux fois la superficie de la France, plusieurs députés de l'opposition ont raillé la démarche, se sont moqués du Plan Nord.

Plusieurs se sont moqués de la démarche du Plan Nord, M. le Président, et je pourrais nommer des collègues en face qui ont ridiculisé tout le travail que nous faisons. Mais, en ridiculisant tout le travail que nous faisons, comme gouvernement, avec les communautés, c'est les citoyens qui vivent sur le territoire du Nord qu'on a choisi de ridiculiser, et ça, M. le Président, comme ministre responsable de cette démarche, je ne peux accepter ce genre de raillerie et de moquerie. Parce que, contrairement à toutes les démarches qui ont été faites auparavant dans le milieu pour le milieu nordique, c'est la première fois que nous élaborons page par page, ligne par ligne, paragraphe par paragraphe ce que sera l'avenir du territoire nordique. Et, pour nous, le territoire nordique, c'est toutes les communautés situées au nord du 49^e parallèle.

Est-ce qu'on a parlé souvent de la nordicité dans l'histoire du Québec? Pas suffisamment, M. le Président, et pas souvent. Pourtant, le Québec est un pays du Nord. Et, dans ces circonstances, M. le Président, ce qu'on souhaite, c'est, de concert avec les communautés, bâtir un avenir meilleur pour tous ceux et celles qui habitent sur le territoire du Plan Nord. C'est une vision très, très ambitieuse que nous embrassons, et, la vision, M. le Président, nous l'avons élaborée avec les partenaires que nous avons mobilisés.

En fait, prenons un peu de recul. En 2008, le premier ministre prend un engagement durant la campagne électorale, il se dit: Comment au Québec, on peut, comme société, arriver à créer la richesse dont nous avons tant besoin pour financer nos services publics? Parce que c'est ça, l'enjeu de base, l'enjeu le plus fondamental. Comment, comme société... de quelle façon, comme société, allons-nous, pour les cinq, 10, 15, 20, 25 prochaines années, nous assurer de préserver nos acquis, s'assurer que la génération qui va nous suivre aura tout l'oxygène qu'il lui faut pour bénéficier des services dont nous bénéficions, nous, aujourd'hui, en 2011, comme citoyens québécois? Et, vous le savez, M. le Président, la capacité de payer des contribuables que nous représentons est limitée, alors il faut impérativement jouer sur la colonne des revenus. Pour ce faire, il faut nécessairement créer de la richesse. Alors, le premier ministre a regardé l'espace dans lequel, comme société, on évolue et il s'est dit: Dans le fond, où est le potentiel? Alors, au Sud, avec nos amis américains, on connaît notre potentiel et nous avons déjà un marché, des marchés d'exportations très bien développés, mais, sur le plan énergétique en particulier, M. le Président, nous, donc, faisons tout le nécessaire pour qu'on puisse tirer avantage de notre hydroélectricité.

Je vous le rappelle, en 2010, les Québécois, avec nos exportations, ont bénéficié de revenus d'un peu plus de 1 milliard de dollars.

On regarde du côté de nos voisins ontariens, avec le Canada, on se dit: Dans le fond, là aussi, il y a tout un corridor de commerce qui est développé puis qu'on peut continuer de développer avec l'Accord sur le commerce intérieur, avec notre hydroélectricité, chez nos amis

ontariens. Nos amis de l'Ontario ont besoin d'énergie, M. le Président. Ils ont besoin d'énergie, en particulier dans la grande région de Toronto. Alors, c'est précisément pour cette raison que nous avons développé une nouvelle interconnexion qui nous a permis, du coup, d'augmenter de 20 % notre capacité d'exportation de notre énergie vers nos voisins américains, un investissement de 614 millions de dollars, une interconnexion qu'on a donc inaugurée il y a déjà de ça maintenant presque deux ans. Alors, on s'est tournés par la suite vers l'Atlantique et on s'est dit: Où sont les potentiels de développement, où sont les capacités, les niches sur lesquelles on peut miser pour créer la richesse? Alors, on s'est tournés vers nos amis français est on a signé une entente sur la mobilité de la main-d'oeuvre, une première au monde, M. le Président: deux continents qui décident de développer un corridor pour assurer une plus grande fluidité quant aux professionnels et à nos travailleurs qui sont appelés donc à mettre à contribution leur savoir-faire.

Mais, plus que ça, on s'est dit: Il y a tout un marché, le marché de l'Union européenne, qui présente un potentiel fort intéressant. Alors, on souhaite signer, d'ailleurs avec le Canada... Le Canada souhaite signer, sous le leadership du Québec, une entente économique avec l'Union européenne.

Alors, on s'est dit, dans le fond: Au Sud, à l'Ouest, à l'Est. Alors, maintenant, regardons vers le Nord. Et là il y a un potentiel, M. le Président, extraordinaire qui nous attend. Et ce qu'on a choisi de faire, c'est... De façon très respectueuse, de façon très solidaire, à l'écoute des communautés, nous avons ensemble décidé d'élaborer un projet d'avenir pour les 25 prochaines années.

Et voici la vision sur laquelle on s'est ensemble entendus, M. le Président. Je vais terminer là-dessus. On dit: «Le Plan Nord doit être un projet exemplaire de développement durable qui intègre le développement énergétique, minier, forestier, bioalimentaire, touristique et du transport, la mise en valeur de la faune ainsi que la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité. Il favorisera le développement au bénéfice des communautés concernées et du Québec tout entier, et ce, dans le respect des cultures et des identités.»

Ça, M. le Président, c'est la fondation sur laquelle va reposer le Plan Nord. C'est une fondation solide qui va passer les barrières du temps.

Dans 10 ans, M. le Président, si on se revoit et je vous fais la lecture de cet élément de vision, il sera encore pertinent. Il sera encore pertinent dans 15 ans, dans 20 ans, dans 25 ans. Pourquoi? Parce qu'on a choisi d'écrire cet élément de vision avec les communautés. On a choisi. Chaque mot a été pesé, soupesé. Et, de mémoire, M. le Président, je pense qu'on a pris au moins trois séances de travail avec nos partenaires avant d'arriver à un libellé final.

Alors, en terminant, moi, je suis très heureuse de vous partager l'enthousiasme qui nous anime, dans ces trois heures de crédits, pour qu'on puisse ensemble vous expliquer un peu plus les réalités du Nord québécois. Merci.

● (15 h 30) ●

Le Président (M. Pinard): Merci beaucoup, Mme la ministre. J'invite maintenant le porte-parole et critique de l'opposition officielle en matière de développement du Nord, le député d'Ungava, à faire ses remarques préliminaires pour un maximum de 10 minutes. M. le député.

M. Luc Ferland

M. Ferland: Merci. Merci, M. le Président. Tout d'abord, je voudrais remercier aussi la ministre et les gens qui l'accompagnent pour les travaux qui s'amorcent et pour les trois heures qui sont devant nous pour essayer d'en retirer le maximum, là, de réponses et pas nécessairement pour le profit des parlementaires, mais surtout et avant tout pour le profit des gens, de ceux et celles qui nous écoutent présentement. Alors, c'est important. Alors, je vous remercie de votre disponibilité.

Bien entendu, vous allez me permettre aussi de remercier les gens qui m'accompagnent, ma collègue de Duplessis, mon collègue de René-Lévesque, qui va se rejoindre à nous tout à l'heure, et Guillaume Fillion, notre recherchiste, qui nous a accompagnés pour la préparation de ces crédits. Alors, je ne prendrai certainement pas les 10 minutes, là, parce qu'on a beaucoup, beaucoup... on a très peu de temps. On a beaucoup de questions à poser. Mais tout simplement pour vous dire, M. le Président, qu'en écoutant la ministre tout à l'heure, d'entrée de jeu, quand elle mentionnait que certains de mes collègues en tout cas avaient dénigré le projet du Plan Nord et elle terminait en disant qu'elle était très enthousiaste... Alors, moi, je peux tout simplement vous dire, M. le Président, que nous avons hâte, bien entendu, de partager cet enthousiasme-là lorsque le projet du Plan Nord sera officiellement déposé et connu de tout le monde. Au moment où on se parle, M. le Président, seul un groupe restreint, qui, soit dit en passant, ont signé dans la plupart des lettres d'engagement de non-divulgation, parce qu'on ne le sait pas... Moi, je me promène, et vous avez ici, devant vous, avec mes deux collègues... de Duplessis, de la Côte-Nord, les trois députés qui représentent 72 % du territoire géographique du Québec. Alors, non seulement on le représente, mais on l'habite, M. le Président.

Alors, lorsque la ministre déposera de façon officielle le projet de son plan, il nous fera plaisir, à ce moment-là, non seulement comme députés, comme parlementaires, mais aussi comme personnes habitant le territoire concerné, à ce moment-là... Alors, nous parlerons davantage de développement du territoire nordique. Et, si la ministre connaît déjà la date, l'endroit où sera déposé ou annoncé ce projet-là, à ce moment-là, on se préparera en conséquence.

Mais, comme je le dis, je le répète encore, nous le commenterons lorsque ce projet sera connu, O.K., de tous. Parce que, quand je me promène sur le territoire chez nous, il n'y a pas une semaine, que ce soit à Chibougamau ou dans la région que... le comté que je représente, je rencontre des représentants des populations autochtones, mes collègues, la même chose sur la Côte-Nord, et, quand on demande et on discute avec M., Mme Tout-le-monde qui n'ont pas non plus, eux, la chance de faire partie du groupe qui élabore ce plan-là, alors, ils ne savent rien, ils ne savent pas c'est quoi. Ils apprennent par petites bribes dans les médias, dans les journaux... Quand la ministre fait allusion au fait que des députés se plaisent à dénigrer, je m'excuse... sauf que, si on lit à chaque semaine, dans les journaux... Il y a beaucoup de journalistes qui ont commenté cette démarche-là, mais ils sont comme nous, ils attendent de voir le dépôt, et d'en prendre connaissance, et vraiment de vérifier, de valider si l'enthousiasme de la ministre, quand elle parle de cette démarche-là, sera partagé par l'ensemble, en tout premier lieu, des populations et des communautés nordiques, des communautés concernées.

Parce que je vous avoue que j'entends curieusement parler plus du Plan Nord à l'extérieur de la région du Nord. Hier, on était aux crédits sur les mines. Le collègue de la ministre, le député de...

Une voix: ...

M. Ferland: ...non, de Gaspé et de Dubuc, le ministre lui-même... qui viennent de d'autres régions, avaient de l'air au courant de beaucoup de choses concernant le Plan Nord.

Alors, les gens de la population concernée ne sont pas au courant. Alors, j'imagine qu'il y a des gens... Et, quand j'entends des entreprises à l'extérieur du territoire qui se préparent à ce mégadéveloppement-là qui va être prévu dans le Plan Nord, alors ces gens-là doivent être au courant, alors que les entreprises, les gens de chez nous, sur le terrain, M. et Mme Tout-le-monde ne sont pas au courant.

Alors, ceci étant, quand... je terminerai là-dessus, quand on aura... et la ministre... le gouvernement déposera son plan, ça nous fera un immense plaisir de le commenter. Et je vous le dis tout de suite. Parce que, lorsqu'on est allés, avec la chef de notre parti... Mme Marois est allée chez nous, dans mon comté, dans ma région, le Nord-du-Québec. On est allés dans le Nunavik et à Chibougamau. La question lui a été posée. Je vous le mentionne aujourd'hui, c'est important, contrairement à ce que le gouvernement actuel a fait en 2003. Parce que, quand elle dit: Il n'y a pas eu beaucoup de choses qui ont parlé des territoires nordiques du Québec, je rappellerai à la ministre qu'en 2001 nous avons adopté... Il y a des gens qui accompagnent la ministre, qui ont travaillé très fort, O.K., qui sont ici aujourd'hui, qui ont travaillé très fort à cette politique de développement du Nord-du-Québec.

Alors, je souhaite que le Plan Nord se soit inspiré, au moins en partie, de cette politique-là. Alors, oui, il y a eu des choses de faites, il n'y a pas rien. Le gouvernement actuel n'a pas découvert le Nord tout d'un coup, là. Le Québec a été découvert en 1534, alors.

Le Nord du Québec existe depuis longtemps. Alors, M. le Président, ceci étant, nous allons commencer immédiatement pour les questions.

Le Président (M. Pinard): Merci beaucoup, M. le député d'Ungava. Je vous remercie pour ces remarques préliminaires.

Discussion générale

Alors, nous allons débiter et nous allons y aller par un bloc... par blocs. Donc, vous avez un premier bloc de 20 minutes. Alors, la parole est à vous, M. le député.

M. Ferland: Merci, M. le Président. Tout d'abord, dans le budget qui a été déposé au mois de mars, on constate qu'il y a des mesures sociales, là, concernant les mesures sociales. On parle de 280 millions, puis, les interventions, c'est-à-dire, sur le territoire du Plan Nord, on voit qu'il y a 1,6 milliard, là... 1 625 000 000 \$ de prévus, et c'est décortiqué: quand on parle, bon, du projet de prolongement de la route 167 vers les monts Otish... 278 millions, il y a la réfection de la route 389, 211 millions, qui découlent du budget 2010-2011, qui étaient déjà prévus, annoncés, et un projet de lien terrestre pour relier le Nunavik

au reste du Québec... sur cinq ans, là, les montants que je vous donne, c'est sur cinq ans, bien sûr... projet de port en eau profonde également dans le secteur de Whapmagoostui, et il y a un 621,6 millions pour «autres projets d'infrastructures».

M. le Président, est-ce que la ministre pourrait nous donner un petit peu plus de détails sur les autres projets? Qu'est-ce que ça comporte? Est-ce que c'est des projets d'infrastructures routières, dans le domaine de l'habitation ou dans le domaine du transport aérien, peu importe? Mais on aimerait avoir plus de détails... ou dans quels types de projets ce... Parce que c'est quand même le montant le plus important, M. le Président.

Le Président (M. Pinard): Merci, M. le député. Alors, Mme la ministre.

Mme Normandeau: Oui. Bien, tout d'abord, M. le Président, vous permettez, puisque vous avez présidé notre dernière séance.

J'avais pris l'engagement de déposer un certain nombre de documents pour les crédits Forêts. J'ai deux documents à vous déposer puis un troisième document que je ne pourrai pas déposer. Ce n'est pas de la mauvaise volonté, je dois me réfugier derrière la loi d'accès à l'information. Mais, au-delà de ça, c'est un document, s'il était déposé, qui pourrait nuire à nos discussions avec un autre gouvernement dans un conflit qui nous occupe déjà depuis un certain nombre d'années.

Alors, je vais déposer donc ces documents si vous le souhaitez. Merci. Pour ce qui est...

Documents déposés

Le Président (M. Pinard): Ces documents sont déposés. Merci.

Mme Normandeau: Pour ce qui est du commentaire de notre collègue d'Ungava, c'est vrai que le Parti québécois avait déposé une politique de développement du Nord-du-Québec. Premièrement, c'était une politique de développement du Nord-du-Québec. Le Nord-du-Québec, c'est une région, M. le Président, ça n'embrasse pas tout le territoire sur lequel on planche actuellement, c'est-à-dire tout...

Une voix: ...

Mme Normandeau: Non, non, laissez-moi terminer, laissez-moi terminer.

Une voix: ...

Le Président (M. Pinard): Un instant!

M. Ferland: ...je veux avoir des réponses sur...

Mme Normandeau: Parfait.

M. Ferland: ...de quels projets on parle.

Mme Normandeau: Je vais vous répondre, mais je me garde le privilège de commenter un certain nombre d'affirmations que vous faites.

Ceci étant, donc cette politique qui était déposée, M. le Président, visait uniquement la région Nord-du-Québec,

et c'est un document qui n'a pas, malheureusement, été élaboré avec les communautés concernées, dans une démarche respectueuse. Puis notre collègue se refuse, M. le Président... refuse mes arguments? Je le mets au défi, parce qu'il n'y a pas eu de concertation, avec les communautés, aussi importante que celle qu'on formule actuellement, et ça, notre collègue le sait très bien. Ceci étant, M. le Président, allons voir ce que le ministre des Finances a annoncé dans le dernier budget, effectivement.

Comprenons la dynamique, là. Notre Plan Nord, M. le Président, est le Plan Nord des communautés parce que c'est un plan, d'abord et avant tout, pour les communautés, va s'échelonner sur une période de 25 ans. Ce que nous souhaitons, c'est procéder, pour certains investissements, par tranches de cinq ans.

Donc, le Plan Nord sera rattaché à ce qu'on appelle un plan quinquennal, et c'est tout à fait logique de procéder de cette façon, étant entendu que, se projeter sur une période aussi longue que 25 ans dans le contexte économique actuel où notre environnement change à la vitesse grand V, M. le Président, on s'entend pour dire que, là, il y a tout un défi. Mais, au-delà de ça, on pourra à certains égards se projeter sur 25 ans. Mais, de façon plus pragmatique, avec les communautés nous avons identifié des initiatives susceptibles d'être mises en oeuvre à partir du moment où le Plan Nord sera annoncé. Donc, ces initiatives, elles ont été identifiées et elles seront connues plus en détail le jour où le Plan Nord sera lancé. Mais, en attendant, notre collègue des Finances a déjà annoncé ses couleurs, donc, pour un premier montant de 1 625 000 000 \$, qui sera associé donc au premier plan quinquennal, des investissements, là, dans le domaine des infrastructures et des investissements dans d'autres secteurs d'activité.

Alors, vous comprendrez que mon objectif, aujourd'hui, là, ce n'est pas de dévoiler le contenu du Plan Nord. Ça, je pense que notre collègue en conviendra. Le Plan Nord sera dévoilé en temps opportun. Et tout ce qui apparaît ici, dans le budget, là, pour le grand total de 1 625 000 000 \$, pourra être davantage ventilé, puis on pourra davantage expliquer.

Là, la question de notre collègue porte sur les autres projets d'infrastructures, c'était votre question, 621 millions. Alors, M. le Président, on aura l'occasion de donner des précisions pour ce faire, mais on peut déjà présumer qu'il y a des investissements pour la route 138 qui seront inclus dans ces 621 millions et d'autres projets.

Ce qui est intéressant pour les investissements en infrastructures, c'est des investissements qui vont nous permettre de nous attarder à un enjeu qui est fondamental pour l'avenir économique et l'avenir social du territoire du Plan Nord, c'est tout l'accès au territoire. Chaque fois, au Québec, M. le Président, qu'on a voulu développer une région, on s'est attardé à développer différents réseaux de communication, différents réseaux de transport.

Alors, c'est le sens des investissements qui ont été confirmés dans le cadre du dernier budget et dans le cadre de l'avant-dernier budget.

● (15 h 40) ●

Le Président (M. Pinard): Merci. M. le député.

M. Ferland: Merci, M. le Président. Alors, je comprends qu'on va attendre le dépôt du Plan Nord pour être enthousiastes. C'est ça? Parce qu'on n'aura pas de réponse sur les 621 millions.

Alors, je vais aller à mon autre question. Il y avait, dans le dernier budget, dans le financement, la création d'un nouveau fonds: le Fonds du Plan Nord. Il y a comme deux vitesses un peu. Quand on lit comme il faut le budget, c'est que... bon, ce n'est pas que c'est correct ou pas correct, la question n'est pas là, c'est que le gouvernement se garde quand même une marge de manoeuvre, et vous allez comprendre tout à l'heure. On a vécu plusieurs booms économiques dans les régions nordiques, hein? Quand on parle... quand je pense à la première Baie James, quand je pense à Manic-5, quand je pense... O.K., il y a eu quand même... on ne vient pas de découvrir... Il y a eu des grands projets, des mégaprojets, dans l'histoire du Québec récente, sur les territoires nordiques, surtout des projets hydroélectriques mais aussi des grands projets miniers. Il fut une époque où, dans le secteur de Chapais-Chibougamau, ce cas minier là, il y avait 12 mines en opération. Alors, il y a eu quand même beaucoup d'effervescence, des périodes un petit peu plus tranquilles.

Mais on prévoit... dans l'élaboration du Fonds du Plan Nord, O.K., le gouvernement aura, et je le dis, une approche prudente, O.K.? On mentionne que «le gouvernement — ici — ira plus loin et injectera des sommes supplémentaires, si les investissements et les retombées fiscales qui en résulteront sont plus élevés que prévu». Donc, plus il y aura de l'achalandage, plus il y aura de projets qui vont se développer, donc d'argents qui vont entrer, on ira un petit peu plus vite. «À l'inverse, le gouvernement ralentira le rythme de ses investissements si les retombées attendues ne sont pas au rendez-vous.» O.K. Je comprends par là que le gouvernement, il se protège.

Ma question, M. le Président, est la suivante... à la ministre: Est-ce que, dans la démarche qu'elle prévoit, O.K., pour développer ce territoire-là... Quand on parle développement économique, qu'est-ce qui est prévu pour les communautés, les villes, les villages, les communautés autochtones qui, eux, auront investi, par des règlements d'emprunt, des sommes d'argent dans des nouvelles infrastructures... réseaux routiers, aqueducs? Parce qu'il va peut-être venir plus de monde, des entrepreneurs qui vont investir pour développer davantage leurs entreprises, se grossir, de nouveaux commerces qui vont s'installer.

Mais, advenant... mettons, après cinq ans, qu'on ne connaît pas... le prix des métaux baisse, donc il y a un ralentissement de prévu, puis c'est là la prudence... que, là, ça veut dire que le gouvernement, wouh, on arrête d'investir... Mais, ceux qui auront investi, qu'est-ce que cette démarche-là prévoit pour supporter, aider ces gens-là?

Je vais vous donner un exemple. La ville de Matagami, dans la première Baie James, qui avait fait un règlement d'emprunt d'au-delà de 3 millions pour développer un quartier de maisons mobiles au complet... il n'y en a pas une qui est venue s'installer. Ça a pris 20 ans à rembourser le règlement d'emprunt; zéro d'aide du gouvernement. Alors, j'aimerais, l'histoire étant... Est-ce que le gouvernement prévoit, au moins pour des choses... s'il y a un ralentissement pour les municipalités ou des entrepreneurs qui vont investir?

Le Président (M. Pinard): Mme la ministre.

Mme Normandeau: Bon, tout d'abord, notre collègue a une question très, très pointue, mais je vais peut-être revenir à la base.

C'est la première fois qu'un gouvernement annonce des sommes aussi considérables pour les communautés nordiques. Alors, il y a deux dimensions importantes dans l'annonce qui a été faite par notre collègue des Finances: tout d'abord, une somme de 1 milliard 620 quelques millions, là, de mémoire, pour les initiatives de nature sociale et les infrastructures, ça, c'est une première chose; deuxième chose, M. le Président, un fonds de 500 milliards... 500 millions, pardon, on a de l'ambition vraiment à 500 milliards, un fonds de 500 millions, donc un demi-milliard, qui a été confirmé, qui va être dévolu à Investissement Québec, l'objectif étant... Parce que c'est ça, le sens aussi du Plan Nord, on souhaite développer des nouveaux partenariats, une nouvelle relation d'affaires entre le gouvernement, les communautés et le secteur privé.

En fait, on veut éviter que tout le risque repose soit sur les communautés ou sur le gouvernement, alors on veut imaginer des façons nouvelles, modernes de développer.

Donc, ce 500 millions va permettre au gouvernement de créer un effet de levier par rapport aux investisseurs qui sont prêts à venir investir et s'établir sur le territoire du Plan Nord. Notre collègue des Finances a confirmé qu'on pourrait, par exemple, prendre des prises de participation dans certains projets ou dans d'autres projets de développement économique, être en coentreprise.

Enfin bref, on veut se donner de la flexibilité. Ça, c'est une chose, ça, c'est pour le 500 millions.

Pour ce qui est du Fonds du Plan Nord, le Fonds du Plan Nord va reposer, M. le Président, sur un financement inédit, en fait qui n'a jamais été confirmé à ce jour, et c'est ce qui est extraordinaire, parce que le fonds ne sera pas tributaire des crédits budgétaires qui sont votés à chaque année par la gouvernement. On sait qu'on vit une période difficile sur le plan de nos équilibres, des équilibres de nos finances publiques. Chaque denier des contribuables doit être dépensé avec parcimonie et très grande responsabilité. Alors, on s'est dit: Dans le fond, comment s'assurer que ce fonds puisse créer de la marge de manoeuvre, indépendamment des marges de manoeuvre dont disposent le Conseil du Trésor et le ministère des Finances?

Alors, ce que nous avons pris comme décision, c'est de financer, M. le Président, les activités de développement sur le territoire du Plan Nord à partir des retombées fiscales des projets d'investissement qui vont se déployer sur le territoire. Alors, on parle... on réfère aux retombées fiscales directes découlant, entre autres, des nouveaux projets miniers, et Dieu sait que c'est un secteur qui est en pleine effervescence au Québec. On a notre collègue ici député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue, qui est géologue, qui pourrait certainement en témoigner. On parle des retombées fiscales directes et indirectes qui découlent des nouveaux projets d'Hydro-Québec, y compris la taxe sur les services publics, la TSP. Et là j'insiste parce que la TSP généralement est versée au fonds consolidé. Et c'est la première fois que notre collègue des Finances a accepté de... en fait, j'oserais dire «détourner», c'est antiparlementaire comme terme, mais enfin... a décidé de rediriger la TSP — merci, cher collègue de Rivière-du-Loup — de rediriger la TSP vers ce fonds dédié pour le financement du Plan Nord.

Un autre élément qui est important: le fonds va être alimenté par des retombées fiscales directes et indirectes qui sont liées aux projets d'infrastructures publiques. Alors, c'est extraordinaire, M. le Président, parce qu'on a un fonds qui va, d'une certaine façon, s'autosuffire. Et on dit ceci,

dans le fond: Plus il y aura de projets d'investissement, plus il y aura de projets d'infrastructures, plus les projets d'Hydro-Québec vont générer de la taxe sur les services publics, plus le fonds sera généreux, et plus on pourra mieux supporter les communautés.

Alors, je tiens à rassurer notre collègue, ce qu'on veut en bout de ligne, c'est enlever de la pression sur les communautés. Puis j'aurai l'occasion de revenir sur certaines formes de partenariat ou certaines formes de collaboration, d'accompagnement qu'on a développées, des façons inédites dans le Nord. Je pense, entre autres, à Fermont, à Port-Cartier en matière de logements. Notre ministère, M. le Président, a développé... en fait, a, pour la première fois, posé un geste qui fait en sorte qu'on délègue la gestion des territoires publics à certaines communautés, Fermont et Port-Cartier, et, en retour de cette délégation qui est effectuée, la municipalité peut donc... à la latitude de vendre les terrains qui lui ont été délégués et pourra utiliser le résultat de cette vente pour financer ses propres investissements en infrastructures pour assurer un certain nombre... un meilleur développement en fait dans sa communauté.

Ça, c'est le genre de partenariat inédit que nous avons confirmé déjà avec les municipalités de Fermont et de Port-Cartier.

Alors, ce fonds, M. le Président, il faut distinguer deux choses: le fonds dans lequel notre collègue des Finances confirme déjà une somme de 1 625 000 000 \$ pour les cinq prochaines années; à ça s'ajoute un 500 millions de dollars qui va relever de l'autorité d'Investissement Québec, qui va être dédié spécifiquement au secteur du Plan Nord, l'objectif étant de faire lever les investissements. Par exemple, dans le secteur...

● (15 h 50) ●

Une voix: ...

Mme Normandeau: Oui, voilà.

M. Ferland: ...une seconde, là.

Mme Normandeau: Mais c'est intéressant comme réponse, n'est-ce pas?

M. Ferland: Je veux...

Mme Normandeau: On vous sent tout ouïe, cher collègue.

M. Ferland: Bien, je n'ai pas eu de réponse, O.K.? M. le Président, je vais la répéter encore parce que, ce que la ministre nous parle, là, j'avais tout compris ça, là, que...

Une voix: ...

M. Ferland: Oui, oui, on avait compris ça. On habite le territoire, on n'est pas des... on est capables de comprendre, là, quand on lit, là. Pas besoin que la ministre m'explique. On est capables de lire, on est capables de comprendre, O.K.?

Ce que j'ai posé, M. le Président, comme question... et ce que la ministre me répond, c'est qu'il y a des mesures extraordinaires. Elle a parlé de la ville de Fermont. Parlons-en, de la ville de Fermont. La mairesse, au moment où on se parle, s'arrache les cheveux parce qu'ils n'ont pas les ressources, ils n'ont pas les moyens. Parce que, quand

on parle de ressources... Puis, même si le ministère des Ressources naturelles a libéré des espaces de terrain x vendus ou donnés à la municipalité, encore faut-il qu'ils les vendent. Je donnais l'exemple de la ville de Matagami. Dans les années soixante-dix, c'est exactement ce qui s'est produit. La ville de Matagami a développé un nouveau secteur, un parc de maisons mobiles, pour accueillir les familles qui travailleraient éventuellement pour la Société d'énergie de la Baie James à l'époque, O.K., la Société d'énergie de la Baie James à l'époque, et ils n'ont pas vendu un terrain. La ville s'est retrouvée avec un règlement d'emprunt de 3 millions et la ville de Matagami à moult reprises a demandé des gouvernements une aide puis pour les aider à défrayer, à rembourser ces règlements. Ils ont été obligés de les défrayer eux-mêmes, tout seuls.

Alors, ma question que j'ai posée à la ministre, elle est bien simple: Dans le boom économique, les développements... Puis là on va attendre le dépôt du Plan Nord, mais la ministre sait très bien... on le sait, que déjà il y a des projets qui sont en cours. Il y a des entreprises. Ils n'ont pas attendu le Plan Nord, là, ils sont partis, là, O.K.? Pas rien que des entreprises, des sociétés d'État... la Romaine, c'est parti. On va avoir... Allons à Havre-Saint-Pierre, allons à Sept-Îles, allons chez nous, dans le Nord-du-Québec. Il y a des entreprises minières déjà. Le projet Éléonore, c'est à nos portes.

Alors, il faut qu'elle se dépêche pour déposer le Plan Nord, parce qu'ils vont partir en opération.

Mais la question est: Est-ce que, dans cette démarche-là, ce projet-là, sur 25 ans, où le financement est prévu par le retour des investissements par rapport au développement de nos ressources naturelles, c'est ça qui est prévu, là? Et, quand il y aura un ralentissement... Je comprends que le gouvernement, puis avec raison, sagesse, prévoit que, s'il y a un ralentissement, pour toutes sortes de raisons... le prix des métaux diminue dans quatre, cinq, six ans, bien là on va aller beaucoup plus doucement. Les entrepreneurs, eux autres, ou les commerçants ou les municipalités ne pourront pas attendre, ils auront investi. Quels moyens la ministre, le gouvernement prévoient, O.K., dans cette démarche-là pour supporter, dans ces périodes-là, nos communautés nordiques, que ça soit autochtone ou non autochtone, ou les entreprises qui auront investi pour développer des nouveaux commerces, puis, pour toutes sortes de raisons, parce que, là, la population va avoir diminué, les commerces vont fermer...

C'est ça, ma question, M. le Président: Est-ce qu'il y a des mécanismes prévus par le gouvernement pour supporter, dans ces périodes-là, nos communautés nordiques?

Le Président (M. Pinard): Alors, Mme la ministre.

Mme Normandeau: Deux choses. Tout d'abord, M. le Président, je tiens respectueusement à rappeler à notre collègue que l'exercice des crédits, ça sert également à informer les citoyens qui nous occupent. Lui, là, il dit: On a tout compris ça, nous autres, là, puis tout est dans les documents du budget. Mais, je regrette, mais il y a bien des citoyens, M. le Président, qui écoutent nos travaux puis qui trouvent ça bien intéressant, les échanges qu'on peut avoir entre nous, puis ça leur permet de s'instruire sur différents sujets, tout d'abord. Premièrement; deuxièmement, notre collègue affiche et confirme sa propre culpabilité,

ou la culpabilité de sa formation politique, pour ce qui est de Matagami. Il nous dit: Au fil des années, depuis les années soixante-dix, Matagami s'est adressée au gouvernement pour avoir de l'aide.

Bon, bien vous êtes en train de nous confirmer que jamais votre formation politique n'a donné suite à la demande de Matagami. Pourtant, Matagami est dans votre comté, en passant, hein?

Une voix: ...

Mme Normandeau: Ah, mais quand même...

M. Ferland: Répondez à la question, là, puis vous allez informer comme il faut la population.

Mme Normandeau: Non, non, je vais répondre à la question. Ceci étant, là, ceci étant, si notre collègue veut parler de dossiers qui datent...

Le Président (M. Pinard): S'il vous plaît...

Mme Normandeau: ...des années soixante-dix, on n'a aucun problème, M. le Président.

Le Président (M. Pinard): S'il vous plaît, on va... Excusez-moi, je vais revenir à des principes de base. Vous posez la question, on ne vous interrompra pas. La ministre a un temps pour répondre, et on ne l'interrompra pas non plus. Seulement, à partir d'immédiatement, à partir de tout de suite, je vais faire en sorte que la réponse soit, si possible, équivalente à la question au niveau du temps pour qu'à la fin de l'étude de ces crédits de trois heures... qu'il y ait eu une proportionnalité respectable dans nos débats.

Alors, Mme la ministre.

Mme Normandeau: Merci, M. le Président. Tout d'abord, la meilleure façon d'accompagner les communautés, c'est de créer de la richesse sur leurs territoires.

Il faut développer, M. le Président, dans le bon ordre, il faut développer dans le bon ordre. Quand notre collègue nous donne un exemple où Matagami a développé, à une certaine époque, un secteur important de sa communauté, elle a investi 3 millions de dollars, je ne sais pas quelle promesse avait été faite à ce moment-là, je ne sais pas quel investisseur devait développer à ce moment-là, enfin, ça, l'histoire ne le dit pas, mais ce qui est clair, M. le Président, c'est que c'est précisément ce qu'on s'emploie à faire avec les communautés, donc développer dans le bon ordre.

Un exemple concret: la compagnie Goldcorp vient de signer donc, avec la communauté de Wemindji, chez nos amis cris, une entente favorisant les retombées économiques chez nos amis cris. Elle a annoncé un investissement de 1,4 milliard de dollars, M. le Président. Elle a travaillé quatre ans la négociation de cette entente. C'est précisément ce genre de collaboration qu'on souhaite voir naître entre les grandes entreprises, en particulier, le secteur minier et les communautés. Alors, concrètement, M. le Président, avec cette entente qui a été confirmée, négociée depuis quatre ans, la communauté peut se préparer, et les communautés cris peuvent se préparer à faire face aux activités qui vont éventuellement se déployer sur leurs territoires. Même chose, M. le Président, pour le projet Stornoway.

En décembre dernier, Investissement Québec a signé une entente de collaboration, de participation avec Stornoway. Stornoway, M. le Président, c'est un projet qui va se développer au nord de Chibougamau, qui va toucher donc les communautés du comté de notre collègue d'Ungava. Alors donc, en annonçant à l'avance ses investissements et ses intentions, la communauté peut mieux se préparer à faire face à une recrudescence en fait des activités qu'on va retrouver sur son territoire.

Alors, ça me fera plaisir de continuer de répondre aux questions de notre collègue, mais, je le répète, le Plan Nord vise, d'abord et avant tout, à créer de la richesse dans les communautés qui sont concernées.

Le Président (M. Pinard): Merci. Alors, nous passons au bloc du côté ministériel. Vous avez un temps de parole de 20 minutes.

M. D'Amour: Merci beaucoup, M. le Président. Alors, tout d'abord, je veux aussi saluer les collègues de l'opposition, ministériels qui sont avec nous aujourd'hui, Mme la ministre, les gens, qui l'accompagnent, de son ministère.

M. le Président, j'ai eu le privilège, l'honneur d'être présent en septembre 2008, au moment où le premier ministre du Québec nous a présenté collectivement — nous étions 400 ou 500 personnes dans la salle — ce grand projet, ce vaste chantier qu'est le Plan Nord au Québec. J'étais très fier. J'étais aux côtés de personnes qui avaient vécu l'époque des années soixante-dix avec la Baie James. On se souvient des 100 000 emplois. Et les gens avaient l'impression, à ce moment-là, lors de cette activité, de revivre un temps fort en matière de développement, ce qui a marqué l'histoire du Québec. Aujourd'hui, on parle d'un nouveau projet historique, on parle du Plan Nord. Et effectivement on en parle depuis 2008, M. le Président, dans la mesure où il n'y a aucune place à l'improvisation pour que le travail se fasse de façon minutieuse, sérieuse, engagée, résolue pour nous amener vers non seulement la création, mais la propulsion de ce grand chantier.

Lorsqu'on parle de projet de société, au Québec, on entend souvent cette expression-là, on parle de «projet de société», bien le Plan Nord donne toute la dimension à l'expression «projet de société» parce qu'on fait appel au génie québécois, parce qu'on fait appel à toute la détermination dont les Québécois sont capables pour en arriver à créer quelque chose d'extraordinaire. Et, au moment où on se parle, il y a déjà plus de 300 personnes qui y travaillent, que ce soit au niveau de la fonction publique du Québec, que ce soit à travers des gens des régions ou encore des autochtones qui sont à pied d'oeuvre justement pour planifier et orchestrer cette grande démarche là.

Moi, je suis très, très heureux de constater aujourd'hui le réveil, pour ne pas dire «le dégel printanier» de l'opposition qui, il y a un an, à l'occasion de ces mêmes crédits, M. le Président, s'interrogeait: Mais qu'est-ce que le Plan Nord? Et aujourd'hui, il y a quelques minutes, on avait l'occasion d'entendre le député d'Ungava qui, lui, parle de boom économique. Bien, effectivement, c'est l'orientation du gouvernement. Ce qu'on veut créer, c'est un véritable boom économique non seulement pour le secteur Nord du Québec, mais pour l'ensemble du Québec. Augmenter nos revenus, aller chercher des revenus supplémentaires pour non seulement la pérennité de nos

services, mais le développement de nos services pour l'ensemble des Québécois et des Québécoises, il n'y a, à mon sens, rien de plus noble que ça. Et c'est un projet qui est porteur. Et, au risque de me répéter, là, c'est un projet qui est porteur pour l'ensemble des régions du Québec. Alors, on y arrive.

Et, avec votre permission, M. le Président, j'entrerai maintenant dans le vif du sujet, parce qu'on parle de crédits, hein, on est là pour discuter de crédits. Et, à l'occasion du dernier budget qui a été présenté par le ministre des Finances... en fait, le budget 2010-2011, non pas le dernier mais le précédent, il y avait une série de montants qui avaient été alloués, dans le cadre du Plan Nord, pour des projets majeurs d'infrastructures.

Alors, ma question à la ministre, M. le Président: Peut-elle nous rappeler les investissements qui avaient alors été prévus, en 2010-2011, pour le Plan Nord?

• (16 heures) •

Le Président (M. Pinard): Mme la ministre, s'il vous plaît.

Mme Normandeau: Merci, M. le Président. Avant de répondre à la question de notre collègue, j'aimerais vous dire ceci: Dans la longue liste des priorités d'un gouvernement, parce que vous savez que cette liste est fort longue, M. le Président, nous avons fait des réalités nordiques, du développement nordique une de nos priorités.

À ce jour, il n'y a jamais eu autant de sommes, de crédits destinés aux secteurs, aux communautés nordiques. Et je peux vous dire, M. le Président, que ça va nous permettre de créer de nouvelles opportunités. Parce qu'on parle beaucoup de développement économique, mais il y a toutes les réalités sociales également qui sont très, très importantes, parce que c'est impossible de parler de développement économique sur le territoire du Plan Nord sans parler, par exemple, de logement. Et ce qu'on cherche en bout de ligne, c'est permettre aux communautés qui sont visées d'améliorer leur vitalité, d'améliorer le bien-être des citoyens. Et ce que je souhaiterais par-dessus tout, M. le Président, parce que c'est vraiment ce qu'on vise, c'est qu'on se donne rendez-vous, vous et moi, dans 25 ans, puis on dit: Voici quels sont les résultats du développement qu'on a mis en branle grâce au Plan Nord. Évidemment, l'objectif, c'est de s'assurer que nos communautés aient substantiellement amélioré leur sort. Et ce que nous souhaitons pour ce Plan Nord, pour cette démarche qu'on a entreprise, c'est que le Plan Nord soit un plan irréversible, c'est-à-dire qu'il soit à l'abri de toute partisanerie politique, parce que, M. le Président, c'est vraiment une façon très, très respectueuse, très inédite de mettre en valeur un territoire où dorénavant, sur la base des principes de développement durable, chaque geste qui seront posés le seront en respectant les communautés qui sont visées.

Alors donc, ce budget, qui a été confirmé, M. le Président... en fait, on parlait d'un budget de 57 millions, qui a été confirmé dans le dernier budget, pour les trois prochaines années. Essentiellement, M. le Président, c'est un budget qui est tourné vers la coordination de la démarche, l'amélioration de nos connaissances géographiques des milieux nordiques. On souhaite créer... Nous avons créé, en fait, un fonds pour supporter certaines initiatives régionales et locales dans le cadre du Plan Nord. Il y a tout l'enjeu lié à la production des plans forestiers, les travaux sylvicoles, l'appui au développement touristique, la création des

parcs nationaux et l'amélioration de nos connaissances sur le plan environnemental et biologique.

Alors, je vais peut-être consacrer mes prochaines explications sur deux enjeux. Le premier concerne la coordination de la démarche.

En novembre 2009, nous avons, de concert avec l'équipe de Christian Dubois, qui est, je le répète, le sous-ministre responsable du Plan Nord, invité 200 personnes — donc, c'est de cette façon que nous avons procédé au lancement de la démarche Plan Nord — 200 intervenants des régions concernées, c'est-à-dire: Côte-Nord, Nord-du-Québec... c'est-à-dire, Jamésie... également, M. le Président, un peu le nord du Saguenay—Lac-Saint-Jean, également nos amis inuits, certaines communautés innues, nos amis, également, naskapis, alors, quatre grandes nations, la grande région de la Côte-Nord bien sûr, le Saguenay—Lac-Saint-Jean et le Nord-du-Québec. Alors, tous ces gens-là ont été mobilisés. Et, à partir de ce premier rendez-vous, nous avons décidé, pour assurer une certaine efficacité dans le processus de concertation, de mobilisation et de coordination, décidé de créer la Table des partenaires du Plan Nord. Il y a, quoi, 26, 27... 26 personnes, 26 personnes qui siègent autour de cette table, qui représentent toutes sortes de secteurs d'activité, les groupes environnementaux, enfin tout le monde est là.

Alors, la Table des partenaires s'est réunie à huit reprises... à neuf reprises maintenant depuis... en fait depuis, je vous dirais, février, maintenant, 2010, à peu près, à peu près. Et on a créé des groupes de travail, en fait près d'une douzaine de groupes de travail. Et, au total, M. le Président, il y a 450 personnes qui ont été mobilisées à ce jour pour toute la démarche du Plan Nord, 15 ministères qui sont mis à contribution. Alors, c'est vraiment une démarche, là, qui est très, très inclusive.

Alors, c'est précisément pour cette raison que nous avons obtenu des crédits nécessaires, pour qu'on puisse supporter cette démarche. On parle de 7,5 millions sur trois ans.

Je prends également quelques instants pour vous parler de l'amélioration de nos connaissances. S'il est un enjeu qui est essentiel pour une prise... assurer une meilleure... en fait, la plus grande... une prise de décision la plus adéquate possible, je vais le dire comme ça, c'est assurément l'enjeu lié à l'amélioration de nos connaissances, parce que le territoire nordique est un très... qui est visé dans ce cas-ci est un très, très grand territoire. Je vous disais qu'il fait deux fois la superficie de la France. Alors, on souhaite... On a mis en place une certaine structure pour qu'on puisse justement améliorer nos connaissances. En fait, l'enjeu de l'amélioration des connaissances est aussi important que l'enjeu à l'accès au territoire.

Alors, j'aurai l'occasion peut-être, dans un autre temps, de vous donner plus de détails, mais, en attendant, nous avons une somme, au total, M. le Président, de 13 millions de dollars sur trois ans qui est consacrée à l'amélioration de nos connaissances, autant les connaissances géographiques, environnementales que biologiques.

Le Président (M. Pinard): M. le député de Rivière-du-Loup.

M. D'Amour: ...à l'intérieur de ce volet-là, M. le Président, aussi, lorsqu'on parle d'appui au développement touristique, la ministre le soulignait tantôt, oui, c'est un

projet économique, c'est un projet social, mais il y a une portée touristique aussi qui est très importante, qui est indéniable, qui est même incontournable, M. le Président. Alors, ça, j'aimerais entendre la ministre de façon plus pointue à cet égard.

Le Président (M. Pinard): Merci. Mme la ministre.

Mme Normandeau: Oui. Alors, notre collègue... Parce qu'il faut savoir, hein, M. le Président... il n'y a pas que la ministre des Ressources naturelles, là, qui pilote les travaux Plan Nord, il y a 15 ministères qui sont mis à contribution. C'est vraiment une démarche interministérielle très importante. Notre collègue du Tourisme a travaillé à élaborer une stratégie de développement du tourisme pour le Nord québécois.

Et c'est une stratégie qui vise à faire en sorte que le nord du 49^e parallèle devienne, en 2021... d'ici 2021, une destination de tourisme durable de classe mondiale. Alors, ça, ça fait partie d'un élément, de l'élément de vision qui supporte la stratégie touristique de notre collègue. C'est une stratégie qu'elle souhaite voir se déployer pour les 10 prochaines années et qui va nous permettre — évidemment, c'est ce qu'on souhaite — d'améliorer de façon importante tout l'hébergement, tout le volet accueil, le volet déplacement aussi. Parce qu'on a encore un très grand défi. Se déplacer dans le Nord québécois, c'est très dispendieux. Il n'y a pas de lien, par exemple, côtier qui nous lie à Kuujuaq, alors.

Et c'est précisément pour cette raison-là que, dans le dernier budget, on a annoncé des crédits pour une étude de faisabilité qui nous permettrait de mesurer donc les coûts rattachés au développement d'un réseau routier qui pourrait éventuellement lier le Sud au Nord ou le Nord au Sud à partir de Kuujuaq.

Le Président (M. Pinard): M. le député de Rivière-du-Loup.

M. D'Amour: ...moi, je me réjouis aussi, dans toute la série des investissements envisagés, projetés: réalisation de travaux sylvicoles, ça aussi, à mon sens, ça vient favoriser tout un réseau de pépinières publiques au Québec; éventuellement, poursuite de création de cinq parcs nationaux.

Mais je reviens, M. le Président, à toute la question budgétaire. Il y a également, par le ministre des Finances, un fonds d'investissement économique qui a été annoncé. Alors, dans le contexte budgétaire actuel, il serait intéressant de savoir de quelle façon le fonds va être financé, M. le Président.

Le Président (M. Pinard): Mme la ministre, à la question.

Mme Normandeau: Oui. M. le Président, j'ai eu l'occasion de donner un certain complément d'information à l'interrogation de notre collègue tout à l'heure.

J'insiste, c'est vraiment un type de financement inédit, c'est la première fois, M. le Président, qu'on va financer un fonds à partir des retombées fiscales directes et indirectes des projets d'infrastructures, des projets miniers, des projets hydroélectriques... et, entre autres, la fameuse taxe sur les services publics qui sera donc redirigée vers

ce fonds. Et c'est le ministère des Ressources naturelles qui sera responsable du fonds. Et j'insiste parce que ça nous protège, d'une certaine façon, face aux intempéries budgétaires qui nous affectent, comme organisation, tous les jours. On a un budget équilibré en 2013-2014, on entend bien livrer la marchandise. Pour ce faire, il faut se serrer un petit peu la ceinture.

Mais comment faire tout ça en s'assurant qu'on puisse développer un environnement d'affaires propice aux investissements? Alors, on va le faire grâce au fonds, entre autres, qui a été confirmé par notre collègue, grâce également aux 500 millions comme nouveau levier qui a été annoncé par Investissement Québec.

Et ça, M. le Président, il y a énormément d'appétit de la part des entreprises. J'ai eu l'occasion de rencontrer 140 représentants du secteur privé en mars 2010, si ma mémoire m'est fidèle, alors 140 hommes et femmes d'affaires qui sont venus nous entendre, puis ils se demandaient: Le Plan Nord, là, ça va se déployer comment? Alors, ils ont compris, à la présentation qu'on leur a faite à ce moment-là, parce qu'on leur a présenté ce que nous avons, ce sur quoi nous avons planché avec nos partenaires, ils ont compris qu'il y avait plusieurs fenêtres d'opportunité pour elles dans le futur. Et ce qu'on souhaite évidemment, c'est créer, parce que je vous parle, M. le Président, de nouveaux corridors qu'on développe, que notre gouvernement a développés avec le Sud, avec l'Ouest, avec l'Est. Et là on souhaite développer des nouveaux corridors de collaboration entre le Nord et le Sud, mais entre les régions qui sont sur le territoire du Plan Nord. Et ça, c'est une des grandes révélations de notre travail de mobilisation puis de concertation depuis plus d'une année et demie. Les gens de la Côte-Nord, par exemple, M. le Président, avaient rarement l'occasion de discuter avec les gens du Nord-du-Québec. Les Cris, par exemple, avaient rarement l'occasion de discuter avec leurs amis innus de Mashteuiatsh, par exemple.

● (16 h 10) ●

Alors, on s'est rendu compte qu'il y a des réalités qui sont très diversifiées sur le territoire, mais en même temps il y a des lieux de convergence, il y a des convergences qu'on peut développer ensemble. Et ça, c'est non seulement une de mes grandes... une des grandes révélations du travail de concertation qu'on a fait, mais il faut miser là-dessus, M. le Président, parce qu'il y a des régions qui ont découvert entre elles des affinités. Par exemple, le Nord-du-Québec s'associe avec le Saguenay—Lac-Saint-Jean. Alors, on n'avait pas vu ça beaucoup par le passé.

Et là ce qui est intéressant, c'est qu'on crée une nouvelle synergie sur le territoire du Plan Nord. Et les partenaires ont tellement aimé l'expérience qu'ils nous ont demandé d'assurer, de confirmer la permanence de la Table des partenaires du Plan Nord. Parce qu'après le Plan Nord c'est une chose, là, la vie va continuer, mais les partenaires nous ont dit: Nous, on veut s'assurer que ce plan-là soit mis en oeuvre puis on veut continuer à être autour de la table. Donc, la Table des partenaires du Plan Nord va devenir une table permanente.

Donc, les gens du Nord vont avoir un interlocuteur privilégié par l'intermédiaire du ministère des Ressources naturelles, mais ils vont avoir accès, M. le Président, en permanence... ou en quasi-permanence, à tout le gouvernement, à tout l'appareil gouvernemental, et ça, c'est une

réalisation, sincèrement, pour moi, dont je suis très, très fière, parce qu'enfin le Nord québécois, M. le Président, les communautés nordiques ont une voix au gouvernement. On a peut-être pu le dire par le passé, là, il y a peut-être des gens qui ont dit: Oui, oui, on avait une politique, nous aussi, là, mais ça, c'est la première fois, M. le Président, qu'il y a autant de sommes allouées aux communautés nordiques et c'est la première fois qu'on consacre autant d'énergie pour qu'on puisse effectivement avoir une région qui a autant de potentiel, qu'on puisse réussir ensemble à le mettre en valeur.

M. D'Amour: ...mon collègue d'Abitibi-Témiscamingue.

Le Président (M. Pinard): Alors, M. le député d'Abitibi.

M. Bernard: Oui Merci, M. le Président. Permettez-moi de vous saluer, saluer les collègues, saluer la ministre et saluer particulièrement, aussi, le nouveau sous-ministre au Plan Nord. M. Dubois a une vaste expérience. J'ai eu le plaisir de le rencontrer il y a de très nombreuses années, lors de mes travaux d'exploration minière, à Chibougamau, mais également, aussi, il a été sous-ministre aux Affaires autochtones. Alors, c'est un choix... une personne qui connaissait très bien le Nord mais en même temps, aussi, la réalité des occupants de ce territoire-là. C'était un excellent choix qui a été fait.

Je voudrais revenir sur quelques propos, si vous me le permettez. Je comprends un peu quand même la frustration de l'opposition, M. le Président, parce que peut-être les gens ont signé des ententes de non-divulgateion, mais la chose qu'on regarde, c'est la grande solidarité entre toutes les personnes qui ont travaillé sur le Plan Nord, tous les gens des différentes communautés, et autres. Les gens travaillent dans une solidarité pour développer un projet commun, et ça, c'est important de le mentionner, parce qu'on entend très rarement des personnes qui travaillent sur le Plan Nord critiquer le Plan Nord. On entend majoritairement l'opposition critiquer le Plan Nord, mais les gens qui sont là travaillent de concert. Et, moi, la chose qui est importante, M. le Président, c'est qu'il faut faire confiance à ces gens-là qui sont là. La grande majorité sont des élus de leurs communautés, qu'elles soient autochtones ou non, et ces gens-là travaillent pour le bénéfice de leur population, avec une vision à long terme.

J'écoutais également le député d'Ungava mentionner, entre autres: Qu'est-ce qu'on va faire éventuellement de l'industrie minière, des projets? M. le Président, la croissance démographique, les défis que vivent les communautés, entre autres, qui sont sur le territoire, on parle de 120 000 habitants sur l'ensemble du territoire, dont 30 000 autochtones, les défis sont là, sont déjà là... de développement minier ou pas. Il fallait que le gouvernement s'assoie avec tous les partenaires pour s'assurer que le développement social et économique se fasse correctement, et surtout social.

On parle beaucoup de l'industrie minière, mais les gens ont tendance à oublier que l'enjeu majeur du Plan Nord est, avant toute chose, un enjeu social.

La Baie James... l'entente de la Baie James, à l'époque, a permis d'ouvrir le territoire par des accès routiers. Quand on pense, entre autres... Je prends l'exemple de la route qui monte à Radisson. Ça a permis de mettre des communautés qui, à l'époque, n'étaient qu'accessibles soit

par avion, avec des petits aéroports, qu'on pense à Waskaganish, Nemaska... on pense à Eastmain, on pense à Wemindji, à Chisasibi, ces communautés-là n'étaient pas accessibles. Alors, le plan... la Baie James, à l'époque, a ouvert le territoire avec la route Transtaïga, M. le Président. Et ça a été bénéfique pour l'ensemble.

Le Plan Nord, on va aller beaucoup, beaucoup plus loin. On va rouvrir des nouveaux accès, et ce n'est pas rien que pour l'industrie minière, c'est pour les communautés. Imaginez-vous, quand je prenais la Transtaïga, que j'allais faire de l'exploration minière. Ça permettait aux trappeurs avant qui devaient se rendre en motoneige ou par n'importe quel autre moyen, l'été, la marche, et autres, d'aller à leurs territoires de trappe. Maintenant, quand tu arrives sur le territoire, ils ont été capables de se construire des maisonnettes et des camps fantastiques. Et cette ouverture du territoire là a été bénéfique. Il y a peut-être eu des choses, effectivement, parce qu'il y avait une adaptation avec la technologie qui arrive rapidement sur le territoire, mais ça a été bénéfique. Personne d'eux ne retournerait en arrière.

Et qu'est-ce qu'ils voient maintenant dans le Plan Nord? C'est l'opportunité d'aller plus loin, d'aller plus loin pour leurs populations. On a parlé de... la ministre a parlé de logement. Il y a aussi tout le niveau de la santé puis de l'éducation. Moi, je regarde l'Abitibi-Témiscamingue, par exemple, qui a des liens avec le Nord, notre université, depuis plus de 35 ans, avec les Inuits, au niveau de la formation. Alors, ce plan... Puis il faut ramener... 60 % des communautés... des jeunes des communautés ont moins de 25 ans. Imaginez-vous le défi. L'industrie minière va pouvoir amener des choses, mais elle ne règlera pas tout. Parce que, les mines, il n'y en aura pas nécessairement de distribuées de manière uniforme sur l'ensemble du territoire. Il y en a qui vont bénéficier plus vite, et d'autres... Alors, c'est ça, le Plan Nord.

Et, moi, quand je regarde... Puis la ministre, prochainement, avec l'ensemble des partenaires, ils vont nous parler justement des fameuses tables qui ont travaillé depuis plus deux ans. Et ça, je crois... Puis, l'enthousiasme, je suis convaincu que l'ensemble de la population du Québec va le partager. Alors, quand je reviendrai dans le prochain bloc... ça me permettrait, à ce moment-là, de revenir et poser une question rapidement sur les plans quinquennaux, M. le Président.

Le Président (M. Pinard): Alors, merci beaucoup, M. le député d'Abitibi... de Rouyn-Noranda et Témiscamingue. Alors, ceci met fin au bloc du côté ministériel. Alors, pour un temps de parole de 20 minutes, je cède la parole au député de l'Ungava et critique officiel de l'opposition en matière du Plan Nord.

M. Ferland: En matière de développement nordique, M. le Président. Le plan, on va attendre de l'avoir. Je l'ai dit tantôt, je ne reviendrai plus là-dessus.

Ma question. Dans le dernier budget, on parle ici, à la page E.29... Pour les gens d'en face, s'ils veulent le situer, on parle: Dans le financement du Plan Nord, «des sources de revenus autres que les revenus fiscaux du gouvernement»... On mentionne au... un, deux, trois, quatre... le cinquième paragraphe: «Le gouvernement fédéral sera invité à participer au financement de ces nouvelles infrastructures stratégiques...» Est-ce que la ministre peut nous confirmer aujourd'hui qu'elle a déjà... j'imagine que oui, elle a déjà

entamé des discussions avec le gouvernement fédéral, son homologue?

Et à quelle hauteur le gouvernement fédéral va participer au financement des différentes infrastructures?

Le Président (M. Pinard): Mme la ministre.

Mme Normandeau: Ah, la première étape, c'est celle de compléter l'élaboration du Plan Nord. Alors, ça, c'est la première étape. Deuxième étape, M. le Président, il est clair que le gouvernement fédéral, sur le territoire du Plan Nord, a des responsabilités, entre autres, en matière de logement. Il ne peut pas se défier de ses responsabilités.

Ça fait des années que notre gouvernement plaide. J'ai eu l'occasion d'aller à Ottawa à plusieurs reprises avec mon collègue Pierre Corbeil, qui est maintenant à l'Agriculture. On a rencontré, tour à tour, différents ministres responsables des Affaires autochtones pour qu'on puisse obtenir notre dû, entre autres, pour le problème lié aux communautés du Nunavik, c'est-à-dire... du Nunavik, voilà, c'est ça, chez nos amis inuits. Il y a des Cris, également, nos amis cris, par la voix de leur grand chef, qui nous ont... leur chef du Grand Conseil, qui nous ont donc livré une préoccupation en matière de logement et qui souhaitait effectivement qu'on les accompagne dans leurs efforts pour convaincre le gouvernement fédéral d'être au rendez-vous.

Alors, M. le Président, il y a deux choses. La première, c'est qu'on a eu l'occasion, depuis déjà un certain temps, de rappeler au gouvernement fédéral ses devoirs et ses responsabilités sur certains enjeux qui sont fondamentaux. Deuxièmement, M. le Président, nous irons cogner à la porte du gouvernement fédéral pour une autre dimension des investissements liés au Plan Nord pour qu'on puisse effectivement voir comment le gouvernement fédéral pourrait avec nous partager certaines factures. Entre autres, je pense aux infrastructures ici, là, mais il y a peut-être... assurément d'autres enjeux sur lesquels il pourrait être interpellé.

Le Président (M. Pinard): Merci. M. le député, critique officiel.

● (16 h 20) ●

M. Ferland: O.K. Merci, M. le Président. Est-ce que la ministre pourrait quand même être un petit peu plus précise? Parce que, oui, elle mentionne d'entrée de jeu que, bien, on va attendre le plan, après ça on va... Je veux bien. Mais, en attendant le plan, il y a quand même des choses qui sont problématiques chez nous, là. Le Nord n'est pas arrivé avec le Plan Nord... là, le futur Plan Nord. Il y a des problématiques qui existent. On avait, entre autres... Elle soulève celle du logement.

Moi, j'aimerais savoir, un: Est-ce que le gouvernement fédéral va participer, et à quelle hauteur, pour les manques de... pour la construction de nouveaux logements autant dans le Nunavik que dans les communautés criées? Et la construction de la route des monts Otish, qui est annoncée... Je l'avais même mentionné quand il y a eu l'annonce. J'imagine qu'on va la réannoncer encore avec le Plan Nord. Parfait, il n'y a pas de problème, c'est un beau projet, mais est-ce que le gouvernement... Parce que, dans le budget de l'an passé, 2010-2011, il y avait une petite note qui prévoyait une participation du gouvernement fédéral dans la construction de la route pour les monts Otish. Est-ce que c'est toujours vrai ou est-ce que l'ensemble

des infrastructures qui vont être construites... Parce qu'on prévoit la construction d'un... ou des études pour prévoir une construction pour un chemin de fer... Schefferville, Kuujuaq, une route avec un port de mer en eau profonde... Radisson, Whapmagoostui.

Est-ce que le gouvernement fédéral... J'imagine, parce qu'on paie une bonne partie de nos impôts qui vont au fédéral, ça serait tout à fait normal, j'imagine, qu'il y a des discussions, des négociations dans ce sens-là. J'aimerais entendre la ministre là-dessus: Est-ce que le fédéral va participer et à quelle hauteur?

Le Président (M. Pinard): Mme la ministre.

Mme Normandeau: Bon, tout d'abord, M. le Président, le gouvernement fédéral va retirer les bénéfices de la mise en valeur du territoire du Plan Nord. Il y a des impôts qui vont être payés. Alors, on s'attend à ce que le gouvernement fédéral puisse participer à certains projets, d'une part.

D'autre part, je tiens à nuancer, là, il y a une chose importante, là, les représentations sont faites déjà et vont continuer à être faites, entre autres, pour des responsabilités qui incombent déjà au gouvernement fédéral, entre autres, en matière de logement, et on va continuer de marteler le message.

Pour ce qui est donc de certains projets, notre collègue réfère aux monts Otish. Aux monts Otish, on parle d'un investissement de 280 millions de dollars. Là, actuellement, on s'emploie à négocier avec l'entreprise pour voir comment on peut partager les risques pour développer une pareille infrastructure. Tantôt, je vous parlais, M. le Président, du projet de Stornoway, qui est un projet donc qui va voir naître une mine de diamants, et, ce qui est intéressant, puis je prends deux minutes pour en parler, la SOQUEM... En fait, on a eu l'occasion d'annoncer, pas plus tard que le 1er avril dernier, un partenariat entre le gouvernement du Québec et Stornoway. En fait, Diaquem, qui est une filiale de SOQUEM, qui elle-même est une filiale d'Investissement Québec, a pris des prises... a acquis des actions, des actions ordinaires et des actions convertibles dans Stornoway. Ça va lui donner droit donc... ça va donner droit à Investissement Québec non seulement d'avoir accès aux profits, mais également il y a des royautés, en plus des prises de participation qu'elle a faites, des actions qu'elle a acquises, qui va se traduire donc positivement pour notre gouvernement.

Je vous en parle parce que, là, on a un projet qui va se déployer pour mettre en valeur un potentiel dans le domaine du diamant, mais, pour y arriver, M. le Président, il faut construire la route. Alors, on dit: Ce n'est pas vrai que c'est au gouvernement du Québec uniquement à financer une pareille infrastructure. Compte tenu que l'entreprise, elle va avoir accès aux ressources du sous-sol québécois, on dit: Il est tout à fait normal qu'elle participe également à l'infrastructure qui va lui permettre d'aller mettre en valeur le gisement diamantifère qui est visé au... On parle d'un projet qui se situe à 260 milles au nord de Chibougamau.

Alors, je peux confirmer à notre collègue qu'actuellement, dans le cas des monts Otish, on négocie avec l'entreprise pour, un, partager la facture, et on a l'intention également d'aller cogner à la porte du gouvernement fédéral pour le financement des monts Otish... de la route des monts Otish.

Le Président (M. Pinard): M. le député, critique officiel.

M. Ferland: O.K. Merci, M. le Président. Alors, je comprends qu'il n'y a pas encore de discussion d'entamée, avec le gouvernement fédéral, de la part de la ministre, pour une participation dans la construction de la route notamment des monts Otish et qu'il n'y a pas de réponse non plus du fédéral pour une participation financière... le gouvernement fédéral, j'entends, pour la construction de nouveaux logements à ce niveau-là.

La ministre fait allusion... et ça, il était prévu aussi dans le budget de l'an passé que le privé serait mis à contribution. Je comprends que la ministre est en discussion présentement. Dans le budget, on prévoit la construction de la route des monts Otish sur une période cinq ans. Il y a des fois, on entend l'entreprise privée dire: Oui, on est prêts, on va investir, on ne sait pas trop quel montant. Des fois, on le... Mais, advenant le cas où ces discussions-là n'aboutissent pas ou sont plus longues, est-ce que le gouvernement va quand même entamer les travaux de construction de cette route-là tout en poursuivant les discussions? Parce qu'on n'est pas contre, au contraire, au contraire, que le privé collabore, parce que c'est pour aller extraire nos propres ressources. C'est tout à fait normal, mais il y a quand même des échéanciers.

Est-ce que la ministre peut nous dire... Tout en étant en négo ou en discussion avec les entreprises en question, est-ce que le gouvernement va quand même... Si les compagnies ne se sont pas engagées immédiatement à investir de l'argent, est-ce que le gouvernement, lui, va aller de l'avant quand même immédiatement avec la construction de la route?

Le Président (M. Pinard): Mme la ministre.

Mme Normandeau: Ce qu'on souhaite, M. le Président, c'est officialiser le partage des responsabilités par une entente en bonne et due forme, là. Alors là, on s'emploie actuellement à négocier avec l'entreprise pour savoir: Vous prenez quelle part de responsabilité? Vous allez mettre combien de millions, vous, dans le financement d'une route qui va en coûter 280, millions? Moi, je ne veux pas qu'on parte, là, avec un engagement plus ou moins solide, là. Et c'est ça, la nouveauté du Plan Nord, c'est de développer des nouvelles formules de partenariat pour éviter que tout le risque se retrouve dans la cour du gouvernement et conséquemment dans la cour des contribuables que nous représentons.

Alors donc, avant de commencer la route, M. le Président, ce que je dis à notre collègue, c'est que ça va nous prendre une entente ferme sur la table.

Le Président (M. Pinard): Merci. M. le député et critique officiel.

M. Ferland: O.K. Merci, M. le Président. C'est une bonne réponse, c'est clair puis c'est... Mais par contre dans le journal, ici, je ne sais pas... *Abitibi Express*, le président de Stornoway a mentionné que, dans son défi, là, pour le développement d'une... la mine de diamants... Il mentionne, il dit: «On y croit tellement que nous avons même accepté de payer une partie des travaux sur la route 167 et de défrayer les coûts d'entretien tant que nous allons demeurer le seul projet dans le secteur.»

Donc, est-ce qu'on comprend par là qu'eux autres, ils ont déjà confirmé leur participation... ou si c'est toujours en négo?

Le Président (M. Pinard): Mme la ministre.

Mme Normandeau: Oui. Bien, M. le Président, la négociation se poursuit toujours, mais ils se sont déjà avancés bien sûr pour une contribution, ce qui est extraordinaire parce que, là, on n'a pas besoin de se chicaner avec l'entreprise, là. Ils comprennent les règles du jeu, et ça, c'est très intéressant pour la suite des choses.

Le Président (M. Pinard): Merci. M. le député.

M. Ferland: Merci, M. le Président. Parce que, quand on regarde les budgets, on voit ici que, dans le budget, et fonds... Plan Nord, là, dans les financements et activités du Fonds du Plan Nord... revenus fiscaux versés au Fonds du Plan Nord, on connaît... le gouvernement connaît déjà les montants, là, sur les trois prochaines années, là: 2011-2012, 19 millions; 2012-2013, 30 millions; 2013-2014, 40 millions. Et, quand on va juste en dessous, «contribution des entreprises bénéficiaires des infrastructures du Plan Nord», il n'y a rien. Donc, on ne connaît pas les montants.

Le Président (M. Pinard): Mme la ministre.

Mme Normandeau: ...son budget avec les crédits du gouvernement. Alors, évidemment, vous comprendrez que ce qui apparaît dans le document auquel réfère notre collègue, là, c'est les crédits du gouvernement. Alors, on va s'employer à négocier avec les entreprises pour s'assurer que la colonne à laquelle il réfère, là, qui est... où il y a des espaces vides, là, qu'on puisse combler les espaces éventuellement.

Le Président (M. Pinard): M. le député.

M. Ferland: O.K. Bon, bien c'est quand même important, parce que je réfère... Tantôt, quand tu as... Parce que, si ça reste vide, là on va arriver tout à l'heure à ce que je mentionnais, dans la partie de prudence, parce que, s'il n'y a pas de retour, s'il n'y a pas de participation puis il n'y a pas de retombée à l'exploitation de ces ressources-là ou les projets ne se concrétisent pas, ces espaces-là vont rester vides, là, O.K.? Donc, il n'y en aura pas, de route. C'est ça qu'on comprend.

La question tout à l'heure, elle était à cet effet-là. Là, je comprends mieux la ministre quand elle nous dit: Bon, il y aura une route lorsqu'on aura terminé les négociations et que les compagnies se seront engagées fermement par un contrat, par une entente avec le gouvernement, et les sommes seront déjà établies. Ça veut dire qu'à ce moment-là on sera en mesure aussi de calculer et de quantifier les retombées économiques, O.K., sur le... Parce que, quand on prévoit des investissements de plusieurs milliards, O.K... puis, dans le budget du gouvernement du Québec, où on prévoit des investissements de 1,6 milliard, je l'ai mentionné tout à l'heure, et dont la grande partie va provenir des redevances, donc on s'attend à ce qu'il y ait des projets qui vont être en opération, qui vont être des mines qui vont être en opération, que ce soient des projets

hydroélectriques... C'est ça. Mais là on ne les a pas, puis, trois ans en avant de nous autres, on ne le sait pas. Mais donc on va être en mesure de...

Peut-être, lors du lancement ou de l'annonce officielle du Plan Nord, ça sera déjà calculé, puis on aura une annonce vraiment, cette fois-là, officielle de la route 167.

Mais les gens, chez nous, je vous le dis, les gens y croient. Moi, on me questionne beaucoup sur le développement minier. Les gens se préoccupent de ça. Mais les gens aussi, en 2011, également, contrairement aux années soixante et soixante-dix, quand je parle des travailleurs... On évolue tous dans la vie, hein? Les gens ne veulent pas uniquement les jobs, les gens veulent s'assurer que cette fois-ci le développement de nos ressources naturelles va servir à améliorer la qualité de vie de nos communautés nordiques. Ça, la ministre l'a dit au début, là, mais on va s'assurer... C'est pour ça que, quand on verra le plan, on va s'assurer que ça, au fur et à mesure... que ça soit respecté, que ça soit réalisé.

Tout le monde a intérêt, tout le monde a avantage à ce que ça se fasse dans ce sens-là. Alors, on verra, lorsque le... au mérite, lorsque le plan sera déposé à ce niveau-là.

Dans les projets d'infrastructures, il y a des... J'avais posé la question hier. Au niveau des ententes, et la ministre y a fait allusion dans ses remarques préliminaires au début, les ententes convenues entre les compagnies minières... ou ça peut être Hydro-Québec, mais là les compagnies minières pour le moment et les communautés autochtones... ou certaines communautés autochtones, il y en a sur la Côte-Nord, il y en a chez nous qui viennent d'être annoncées avec Goldcorp pour le projet Éléonore et Wemindji, et ça, on le salue, bon, O.K.? Bon, hier, j'avais... On m'a dit que c'est des ententes secrètes. Mais j'avais posé la question sur les... On connaît déjà... Et les médias, eux autres, le savent. Ils en savent plus que nous autres en tout cas dans ces ententes-là. Mais on sait que, celle sur la Côte-Nord, avec le lac Bloom, là, on parle d'un versement d'un montant de 5 millions de dollars par année, à commencer par cette année, à une communauté autochtone innue de la Côte-Nord, O.K.? Le gouvernement du Québec, lui, va commencer à récolter des dividendes uniquement dans trois ans, je crois... deux ou trois ans.

On parle de 6,9 millions. Jusque-là, ça va. Pourquoi, nous autres, pas tout de suite? Et la question était: Ce 5 millions là, la compagnie va le prendre quelque part. Est-ce que ça va faire partie des redevances de la compagnie? Ou ça va venir sûrement, quelque part, affecter, sur les profits nets de l'entreprise, les redevances versées au gouvernement du Québec. J'aimerais que la ministre nous... Parce qu'on n'a pas eu de réponse, nécessairement, hier, là, du ministre délégué.

Là, on a la vice-première ministre et la ministre en titre. Sûrement qu'on va avoir une réponse.

● (16 h 30) ●

Le Président (M. Pinard): Alors, Mme la ministre.

Mme Normandeau: D'abord, on m'indique que vous avez eu une réponse. Peut-être que la réponse ne vous convient pas, mais vous avez eu une réponse hier. Notre ami Robert Sauvé était là... sous-ministre en titre du ministère, puis il a été témoin des échanges que vous avez eus avec notre collègue Serge Simard.

Deux choses. La première, M. le Président, il y a effectivement des ententes qui lient les entreprises aux

communautés, et c'est important de dire que les communautés souhaitent que ces ententes demeurent confidentielles. Ce n'est pas une demande du gouvernement, là, puis on n'a rien à cacher. Les communautés souhaitent que les ententes demeurent confidentielles. Et il faut savoir que l'engagement que prend, par exemple, une Goldcorp avec Wemindji ou que prend Hydro-Québec avec Natashquan — je vais prendre l'exemple de Goldcorp, c'est un meilleur exemple — ne vient pas compromettre sa capacité de livrer ses obligations en matière de redevances qu'elle doit verser au gouvernement. Tu sais, ce n'est pas genre: Je donne tant à la communauté, puis vous me déduisez ça des redevances, là.

La facture des redevances, ça ne marche pas comme ça, là. Ça ne touche pas du tout... C'est deux réalités complètement différentes. Les droits miniers, c'est-à-dire les redevances, c'est une chose, et les ententes qui conviennent les entreprises avec les communautés, ça, c'est autre chose. Alors, c'est ce qu'a dit mon collègue, hier, responsable du secteur minier, entre autres.

Le Président (M. Pinard): Merci. M. le député.

M. Ferland: Merci, M. le Président. Oui, on avait eu une réponse hier. Mais, si je la repose, c'est parce qu'elle n'était pas satisfaisante pour nous autres. C'est que je n'ai pas eu de réponse à l'effet... au niveau de l'entreprise. Ils le considèrent où, cet argent-là? Ce qu'on m'a répondu hier, c'est: Ça va dans les dépenses de la compagnie. Mais elle doit aller quelque part. Ils ne prennent toujours pas ça dans les revenus de leurs entreprises minières qu'ils exploitent en Australie, là, O.K.? Si c'est dans les dépenses, ça fait moins de revenus quelque part. Bon, bien ça veut dire que, s'il y a moins de revenus sur le calcul des redevances au niveau du gouvernement, c'est... Là-dessus, la réponse n'était pas claire. On a une dépense. Après ça, ça n'apparaît nulle part. Ils ont dépensé. Ils vont investir 5 millions dans une entente qu'ils ont convenue avec une entreprise, ce qui est tout à fait correct... pas une entreprise mais une communauté autochtone.

Mais elle va le comptabiliser où dans sa colonne de chiffres, l'entreprise? C'était ça, ma question.

Le Président (M. Pinard): Mme la ministre.

Mme Normandeau: M. le Président, c'est qu'une entente qui lie une entreprise privée à une communauté, c'est une dépense pour l'entreprise, au même titre qu'un autre type de dépense. Alors, c'est ça, la réponse.

Le Président (M. Pinard): M. le député.

M. Ferland: ...là, que c'est une dépense, mais ça ne vient pas affecter les revenus. Et c'est juste... je n'ai jamais vu ça dans mon livre, mais c'est... On dépense, on investit 5 millions. Tu as une entente avec une communauté, 5 millions, ça va dans la colonne des dépenses, mais, en bout de piste, à la fin de l'année, au niveau de l'entreprise, ça n'affecte pas ses revenus, c'est ça que... Bien, alors, c'est ça, la réponse qu'on a, là.

Le Président (M. Pinard): Mme la ministre.

Mme Normandeau: ...affecte ses revenus parce que ça fait partie de ses dépenses. Alors, prenons l'exemple comme Osisko. Osisko a créé un fonds, a financé certains projets d'immobilisations dans la communauté, une école, un service de garde, alors elle met ça dans sa colonne des dépenses, mais c'est clair que ça influence ses revenus en bout de ligne, là. Tu sais, c'est assez «basic» comme logique comptable.

Le Président (M. Pinard): M. le député,

M. Ferland: Non, mais ce qu'on comprend, c'est que, M. le Président, ça augmente ses coûts de production, c'est ça, et ça vient diminuer ses profits. Donc, si la politique de redevances au niveau du gouvernement est basée sur les profits nets, donc, ça vient affecter les profits nets de l'entreprise par rapport aux redevances que l'entreprise va accorder au gouvernement. C'est ça qu'on... Là, on a la réponse, O.K.?

Mme Normandeau: ...ministère, bien sincèrement, j'ai un petit peu de difficultés à vous suivre, là. Parce que, nous, ce qu'on privilégie, c'est qu'il y ait des retombées dans les communautés, au-delà de l'activité économique liée au projet, au-delà des redevances qu'elle est appelée à verser au gouvernement. Alors, j'essaie juste de vous suivre dans votre raisonnement. Puis quelle est la conclusion que vous souhaitez tirer? Peut-être qu'il n'y a pas de conclusion, M. le Président, c'est peut-être juste un simple exercice de compréhension. Si c'est le cas, loin de moi l'idée de prêter des intentions à mon collègue, je ne fais que m'interroger sur ses motivations.

Le Président (M. Pinard): Mais, Mme la ministre, si je vous suis bien, c'est que, malgré qu'il y a un versement à une communauté, ça n'affecte absolument pas les ententes que la compagnie aura avec le gouvernement concernant les redevances qu'elle devra verser. C'est bien ça?

Mme Normandeau: Exact. Vous avez tout à fait raison. Puis, dans son dernier budget, notre collègue des Finances a dit: On a bonifié le régime des redevances pour le secteur minier, on va retirer 1,5 milliard. C'est ce qui est estimé, là, en fonction des projets qui ont été confirmés. On parle de 1,5 milliard de revenus, d'ici cinq ans, en redevances uniquement, là. On ne se parle pas de toute l'activité économique liée au secteur minier.

Le Président (M. Pinard): M. le député.

M. Ferland: Merci, M. le Président. Non, ce n'est pas juste un exercice de compréhension, non, j'ai très bien compris là, pour les... Et les communautés, c'est des... je le considère également, aussi. Moi, les ententes qu'ils ont convenues avec... Puis ça ne date pas d'aujourd'hui, là, il y a... Ça fait des années, dont Hydro-Québec, quand on a développé la première Baie James, après ça la deuxième phase, puis Eastmain-Rupert, puis c'est vrai pour la Romaine puis c'est vrai pour les entreprises minières, Xstrata, dans le Grand Nord, avec les communautés, les villages inuits. Donc, ça, c'est correct.

Le Président (M. Pinard): Je vais vous faire reposer votre voix et je vais, de ce pas, permettre du côté

ministériel de poursuivre pour un bloc de 20 minutes. Et je suis persuadé que vous saurez nous revenir frais et dispos pour un avant-dernier bloc. Alors, M. le député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue.

● (16 h 40) ●

M. Bernard: Merci, M. le Président. Puis, comme je disais tantôt en finissant l'autre bloc, c'est qu'entre autres je voulais revenir sur le premier plan quinquennal.

La ministre a mentionné d'entrée de jeu que, le plan de match du gouvernement, on parle de 25 ans et que le 25 ans est réparti en cinq blocs de cinq ans, donc. Puis là on va avoir le premier plan quinquennal. On voit que, dans les annonces du ministre des Finances, qu'il a faites récemment, puis tous les chiffres qu'on parle ici aujourd'hui, on parle donc des investissements dans ce premier bloc là. Puis le volet, à ce moment-là, du plan quinquennal... moi, ce qui m'intéresse de savoir, c'est comment les initiatives qui vont être mises en place par le gouvernement dans ce premier plan quinquennal là du Plan Nord vont rejoindre les besoins puis répondre aux préoccupations des habitants du territoire du Plan Nord.

Puis, je reviens encore là-dessus, je reparlais... précédemment, on disait qu'au niveau démographique, quand on regarde l'ensemble des communautés autochtones, entre autres, 60 % de la population a moins de 25 ans. Alors, on regarde donc des défis de logement. On en a parlé, il y a des défis pour l'ensemble des communautés, les défis dans la santé. Puis on va rappeler que notre collègue le ministre de la Santé et des Services sociaux, de concert avec le ministre responsable des Affaires autochtones, a annoncé un plan, pour les Inuits, de 280 millions, je crois, pour les cinq prochaines années, pour tout développer les services de santé sur le territoire des Inuits. L'éducation qui est un enjeu: chez nous, à Rouyn-Noranda, on a la société Niskamoon, qu'elle s'appelle, et ce sont une entente qui a été faite avec les Cris et Hydro-Québec pour former de la formation professionnelle, les jeunes qui s'en viennent à Rouyn-Noranda pour après ça aller occuper des emplois pour Hydro-Québec sur le territoire tout en demeurant dans leurs communautés.

Et ça, les gens ne se rendent pas compte de ça, mais c'est un défi majeur, l'éducation. Parce que, quand un jeune s'en vient, que ce soit un homme ou une femme, souvent ce sont des gens qui sont déjà pères ou mères de famille. Alors, quand ils s'en viennent faire leur formation professionnelle, il n'arrive pas une personne, mais il arrive quatre et, des fois, six personnes. Même chose au niveau universitaire: avec le Pavillon des premiers peuples à Val-d'Or, le gros défi est l'hébergement et de mettre en place les infrastructures d'accompagnement pour ces communautés-là.

Alors, c'est un grand défi, mais c'est un beau défi parce que ces jeunes-là qui s'en viennent étudier. Après ça, quand ils retournent dans leurs communautés, ce sont des chefs de file, ce sont des modèles pour les autres parce que ce sont des jeunes et des gens qui ont acquis une autonomie et un respect de soi-même puis qui deviennent des modèles pour l'ensemble des autres jeunes dans leurs communautés. Et c'est ça, le virage important. Moi, je me rappelle, quand, les premières fois, j'ai été sur le territoire de la Baie James, j'étais étudiant, en 1980, et, quand j'allais me promener puis on faisait de l'exploration minière puis qu'on voyait les communautés à l'époque... Et, quand je suis retourné vingt ans plus tard, ça avait complètement

changé, complètement changé. L'ouverture, les jeunes... c'était incroyable, la richesse qui a été amenée. Je me rappelle, à Mistassini, c'était incroyable. Maintenant, on arrive sur les communautés, les réserves, et c'est fantastique. Il y a deux ans, j'ai eu le bonheur d'aller près d'Eastmain-1-A-la-Sarcelle et voir la communauté de Nemaska, un village de toute beauté, de toute beauté.

Alors, quand on regarde ça, c'est ça, l'apport que ça va faire, mais après ça c'est toutes les infrastructures autour puis assurer la pérennité. Je vous parlais d'éducation. Il y a le coût de la vie qui va être un dossier important. On en a parlé récemment avec le projet Aliments-poste. Le projet, entre autres, de port en eau profonde, peut-être une des raisons, c'est justement de permettre le transport de marchandises par bateau, avec un accès plus facile pour diminuer des coûts, du transport à l'année longue. Le développement économique... on parle beaucoup de développement économique, mais ce n'est pas tous les jeunes qui vont pouvoir travailler dans les mines, et autres. Alors, il va falloir faire de la diversification économique, que ça soit la pêche ou le tourisme, et autres, pour chacune des communautés.

Alors, ces défis-là sont importants, ils sont importants. Et, moi, je suis convaincu, puis c'est ça que je demande à ce moment-là avec la ministre... Le Plan Nord il est bâti avec les gens du milieu. Et quelles sont, je reviens encore, les initiatives qui seront mises en oeuvre au cours du premier plan quinquennal du Plan Nord, M. le Président?

Le Président (M. Pinard): Mme la ministre.

Mme Normandeau: Merci, M. le Président. On écoute notre collègue avec grande attention, il a tellement une expérience de terrain qui est enrichissante. Je l'imaginai dans les années quatre-vingt, là, parcourir le Québec nordique, hein...

Une voix: ...

Mme Normandeau: ...avec sa barbe, les cheveux au vent. On peut imaginer, là, dans les années soixante-dix, à quoi il pouvait ressembler. Ceci étant...

Une voix: ...

Mme Normandeau: Un jeune qui avait le goût de découvrir, hein, qui avait vraiment...

Une voix: ...

Mme Normandeau: Ceci étant, M. le Président, bien peut-être revenir à la démarche du... Pourquoi un plan d'action quinquennal? En fait, on voulait, M. le Président, de façon très pragmatique, voir comment on pouvait répondre, et on peut répondre, aux besoins des communautés.

Alors, ce qu'on a fait, au-delà de la Table des partenaires, qui est composée de 26 représentants, on a créé 11 groupes de travail, 11 groupes de travail qui a planché, pendant plus d'une année, sur l'enjeu de l'accès au territoire, du bioalimentaire, l'enjeu de la culture et de l'identité, l'enjeu du développement des communautés, de l'éducation, de la faune, des forêts, de l'énergie, des

mines, de la santé, du logement et le tourisme. Alors, sur ces groupes de travail, M. le Président, il y a eu bien sûr des sous-ministres qui ont été mobilisés, des représentants des communautés autochtones, des régions, des gens du milieu des affaires, du milieu environnemental.

Enfin bref, on a mobilisé des gens de tous les secteurs pour qu'on puisse donc donner corps et vie au Plan Nord. Mais, au-delà de ça, les groupes de travail ont identifié un certain nombre de priorités et d'initiatives qu'ils souhaitent et qu'ils souhaitent bien sûr voir mettre en branle au cours de cinq prochaines années. Par exemple, de mémoire, nos amis inuits sont 10 000 dans la communauté, dans les 14 villages. Ils sont, de mémoire, une quarantaine d'Inuits, hein, qui se sont mobilisés à travers les 11 groupes de travail. C'est colossal comme effort, là, provenant de la part de nos communautés inuites, c'est colossal, parce qu'il faut savoir que ces gens-là ont toujours à se déplacer en avion, puis enfin les distances...

Alors, ça, c'est l'exemple, c'est l'exemple inuit. Mais il y a peut-être d'autres exemples qu'on pourrait donner pour la Côte-Nord, par exemple. Alors...

Une voix: ...

Mme Normandeau: 35 Inuits. Bon. Merci beaucoup, Valérie. Alors, dans nos groupes de travail sectoriels, il y a 35 Inuits qui ont siégé. Je disais «une quarantaine», là, mais si on ajoute, là, peut-être nos représentants à la Table des partenaires, 12 Innus, 31 Cris et 17 Naskapis qui ont siégé sur les 11 groupes de travail sectoriels. C'est quand même assez exceptionnel. Et on n'a jamais vu autant les communautés mobilisées autour d'un projet comme celui-là. Je n'ai jamais vu ça, M. le Président.

Tantôt, notre collègue parlait des communautés qui se sont enrichies. Tu sais, sans la Baie James et sans la signature de la convention, que seraient nos communautés crie aujourd'hui? Elles ont fait un apprentissage dans la négociation. Parce que, lorsqu'on sait dans quelles circonstances on a vu naître la Convention de la Baie James, M. le Président, ça a été un peu pénible, mais ça a permis à des jeunes leaders comme des Matthew Coon Come d'émerger. Et d'autres bien sûr qu'on pourrait nommer, Ted Moses évidemment, alors, Billy Diamond... alors des gens qui ont marqué de façon positive l'histoire des communautés crie. Alors donc, ça, on a un exemple très, très patent, tangible de convention de développement qui a fait une grande différence dans la vie des Cris.

C'est exactement ce qu'on souhaite, M. le Président, pour le Plan Nord, mais, à la différence de la Baie James, c'est que maintenant les communautés sont assises autour de la table.

Et je vous raconte deux anecdotes. Lorsqu'on est allés à Mistissini, moi et mon collègue Pierre Corbeil, Ted Moses était dans la salle. Ted Moses a assumé des fonctions comme chef du Grand Conseil des Cris et Ted Moses est venu au micro puis il dit: Écoutez, moi, je me rappelle la Baie James, mais aujourd'hui on est là, autour de la table, il y a des ministres qui sont ici, qui nous disent: Écoutez, on vient nous expliquer la démarche, on vient nous expliquer ce qu'on souhaite faire. Nos gens sont autour des tables de travail, on n'a jamais connu ça avant aujourd'hui. Et, pour eux, M. le Président, il y a là un signe de respect, d'ouverture puis de maturité de la société québécoise. Ce qui m'a frappée lorsqu'on a fait la rencontre

des 200 participants, là, partenaires le 6 novembre 2009, c'est de voir... autour de la grande table, il y avait nos amis inuits, nos amis de la Côte-Nord, il y avait tous... Tous ces gens-là étaient assis un à côté de l'autre. Je me suis dit: À quel moment on a vu ça? Jamais... ou à peu près, dans notre histoire, M. le Président, jamais.

Il y a un respect extraordinaire, un nouveau dialogue qui est en train de se développer entre les groupes environnementaux puis les minières autour de la Table des partenaires, un nouveau dialogue entre les minières et les communautés, et ça, c'est fantastique. Ça permet, dans le fond... Lorsqu'on se connaît mieux, M. le Président, je vous assure qu'on se respecte davantage, et il ne faut pas minimiser cette dimension. Parce que c'est beau, faire du développement, mais le développement économique va prendre son sens à travers tout un système de valeurs qui nous ressemblent comme Québécois. Puis c'est ce qu'on veut, dans le fond, c'est ce que j'ai voulu, moi, comme ministre: créer une dynamique autour de la table, qui fait en sorte qu'on n'est pas toujours d'accord, mais au moins on se comprend, puis on respecte, puis on apprend à se connaître un peu plus.

Alors donc, je me suis emballée un petit peu, mais, si je reviens à la question de notre collègue de Rouyn-Noranda—Témiscamingue, parce qu'il est lui-même inspirant dans ses commentaires qu'il fait parce qu'il vit dans le Nord-du-Québec, en réalité nordique, alors le 1 625 000 000 \$, donc c'est un fonds qui sera géré, une enveloppe qui sera gérée par le ministère des Ressources naturelles Et, avec la Table des partenaires, on va s'assurer de la mise en oeuvre des différentes initiatives. Vous comprendrez qu'au moment où je vous parle je me dois... j'ai l'obligation de me limiter au document du budget, étant entendu que, dans le Plan Nord, on aura plus de détails sur les initiatives qui vont apparaître, qui seront mises en oeuvre au cours des cinq prochaines années. Mais j'ai voulu, M. le Président, un peu vous communiquer notre vision des choses, mais pas juste la vision, c'est vraiment un état d'esprit qui nous habite autour de la table, hein? On ne fait pas juste, là... Tu sais, le Plan Nord, ça ne sera pas juste un document, là, il y a toute une nouvelle approche, une nouvelle façon de faire derrière le Plan Nord.

Et puis quelqu'un me disait: Dans le fond, tu sais, on n'impose pas le développement, on planifie le développement pour les 25 prochaines années. Puis c'est sûr, M. le Président, là, que tout ça, ce n'est pas parfait, on en convient, mais on s'emploie à faire des apprentissages extraordinaires puis, dans le fond, on met ensemble, on pose ensemble les bases ou les jalons vraiment d'une nouvelle approche en matière de développement nordique.

Louis Hamelin, qui est une référence en la matière, qui est le père de la nordicité, du concept de la nordicité... Parce que, tu sais, le concept de la nordicité a apparu un jour au Québec, mais pas comme ça, M. le Président, c'est Louis Hamelin qui l'a imaginé, qui est un professeur à l'Université Laval, un homme vraiment extraordinaire, qui a maintenant, quoi, M. Hamelin, 80...

Une voix: ...

Mme Normandeau: ...plus de 80 ans, qui est un monsieur physiquement pas très grand, M. le Président, mais, tu sais, on peut imaginer l'homme, là. Il prend le micro puis, lorsqu'il nous parle des réalités nordiques, là, il

s'emballer, puis on a l'impression qu'il revient avec sa vigueur de... sa fougue d'il y a 20 ans ou de lorsqu'il avait 20 ans.

Et M. Hamelin nous disait: Écoutez, faire le Nord, c'est différent que d'imposer le Nord. Faire le Nord ensemble, lui, il y tient énormément. Faire le Nord ensemble, c'est de prendre le temps de s'asseoir, de comprendre nos réalités, et ça, M. le Président, c'est à la base de tout, tout, tout. Puis, je le répète, je le répète, on déploie énormément de... on a déployé énormément de temps, d'énergie à s'assurer de créer un environnement où la confiance est là.

Et ça, M. le Président, c'est payant pour le futur. On y croit profondément.

● (16 h 50) ●

Le Président (M. Pinard): Merci, Mme la ministre. M. le député de Rivière-du-Loup.

M. D'Amour: M. le Président, à écouter la ministre, moi, j'ai presque le goût de quitter les crédits puis de m'en aller travailler pour le Nord immédiatement, hein? Il y a tellement à faire, et c'est tellement emballant.

Une voix: ...

M. D'Amour: Sur ce, M. le Président, parce qu'on va aborder... on va revenir finalement au plan, dans ce qui constitue l'un des cinq volets d'un nouvel espace économique qui va permettre d'assurer une croissance soutenue du Québec. Parce qu'à travers tous ces objectifs-là qui touchent les régions concernées, les groupes concernés, les partenaires qui sont autour de la table, bien, il y a ce nouvel espace économique. Et, moi, ce que je veux savoir, M. le Président, de la part de la ministre: En quoi le plan va-t-il contribuer à la croissance économique de l'ensemble du Québec?

Ça nous touche déjà tous, là, en termes de pensée puis en termes de projection à l'avant, mais, plus concrètement, M. le Président, j'aimerais entendre la ministre à ce chapitre bien précis.

Le Président (M. Pinard): Merci, M. le député de Rivière-du-Loup. Alors, Mme la ministre.

Mme Normandeau: La question de notre collègue, M. le Président, est très, très, très pertinente. Je le disais tout à l'heure, dans l'élément de vision, on souhaite que le Plan Nord se fasse au bénéfice des communautés mais également au bénéfice de tous les Québécois.

Je partage avec vous deux données. La première: le secteur des ressources naturelles, M. le Président, en 2009, a généré 22... a contribué, là, à notre PIB, là, 22,1 milliards de dollars. C'est 9 % de notre PIB. Donc, le secteur des ressources naturelles, M. le Président, là, nous a permis de nous enrichir collectivement à la hauteur de 22 milliards, pour 9 % de notre PIB. Il a permis de créer, en 2009, 160 000 emplois. Savez-vous que, sur ces 160 000 emplois, 47 000 emplois se déploient dans la grande région métropolitaine pour le secteur des ressources naturelles? 28 000 emplois, ou à peu près, estimés uniquement pour le secteur forestier... Ça, c'en est un exemple de collaboration Nord-Sud. Les gens ne connaissent pas cette réalité-là. Pourtant, c'est une réalité qui est factuelle. On pourrait faire le même exercice, M. le Président, dans le cadre du secteur minier, avec le secteur minier,

où on a des fournisseurs qui sont situés non seulement à Montréal, mais dans les autres régions du Québec, dans les autres grandes villes du Québec.

Alors, le partenariat qu'on souhaite développer, c'est vraiment de créer davantage de richesse, oui, pour tout le Québec mais voir comment on peut créer des nouveaux corridors de collaboration entre le Sud et le Nord ou entre le Nord et le Sud; ça dépend où on se situe.

Alors, c'est un peu le sens donc du Plan Nord. Et, lorsqu'on parle d'une contribution au PIB, qui s'élève à 9 % uniquement pour le secteur des ressources naturelles, avec, M. le Président, une contribution au produit et à notre PIB de 22 milliards de dollars, c'est beaucoup d'argent. 160 000 emplois, ce n'est pas rien. Mais, imaginez, si collectivement on se mobilise pour mettre en valeur un potentiel qui est réel dans le secteur énergétique, dans le secteur minier, dans le secteur forestier sur le territoire du Plan Nord, M. le Président, notre contribution au PIB pour le secteur des ressources naturelles va être plus importante que les 9 % que nous avons récoltés en 2009.

Le Président (M. Pinard): M. le député de Rivière-du-Loup.

M. D'Amour: Et, sur la question du développement durable, M. le Président, on s'entend, aujourd'hui, en 2011, on ne fait pas les choses comme on les faisait antérieurement, il y a 50 ans ou 75 ans. Lorsqu'on parle de développement durable, c'est un grand principe qui renferme bien des critères. J'aimerais savoir comment le gouvernement va procéder pour donner toute la place nécessaire au volet environnement, au volet développement durable dans toute cette démarche du Plan Nord.

Le Président (M. Pinard): Alors, Mme la ministre.

Mme Normandeau: Il reste combien de temps, M. le Président?

Le Président (M. Pinard): 3 min 30 s, madame.

Mme Normandeau: Trois minutes. On a parlé beaucoup, depuis le début de nos échanges, depuis 15 h 15, du volet économique, un peu du développement social, mais beaucoup du développement économique.

Il y a un autre enjeu qui est très important, ça touche l'enjeu lié à la protection de notre environnement et la biodiversité, M. le Président. Et vous me permettez de vous rappeler l'élément de vision qui dit ceci: On souhaite que le Plan Nord... La vision du Plan Nord donc est la suivante: «Un projet exemplaire de développement durable qui intégrera le développement énergétique, minier, forestier, bioalimentaire, touristique et du transport, la mise en valeur de la faune, ainsi que la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité.»

Alors, ces deux dimensions font partie intégrante de l'élément de vision. Pourquoi? Parce qu'elles font partie intégrante, M. le Président, de ce grand projet qu'on caresse pour le Nord. Alors, on s'explique, je m'explique et je vais reprendre l'engagement pris par le premier ministre. Le premier ministre a dit... Écoutez, lorsqu'il a annoncé son intention de mettre en valeur le territoire du Plan Nord, il a dit: Il faut protéger 50 %... ou soustraire 50 % du territoire du Plan Nord de toute activité industrielle. Ça,

c'est un engagement qui est majeur, M. le Président, soustraire 50 % du territoire du Plan Nord de toute activité industrielle. Ça veut dire soustraire 600 000 km² de toute activité de nature industrielle. C'est la superficie de la France, effectivement. Pourquoi, M. le Président? Parce qu'on souhaite que les générations qui vont nous suivre aient le loisir de mettre en valeur ce territoire-là qui aurait été donc soustrait d'activités de type industriel. En fait, on veut leur laisser la latitude, comme société, comme jeunes, éventuellement de mettre en valeur ce territoire-là selon leurs priorités et leur conception des choses.

Alors, ce que nous avons pris comme engagement, c'est de traduire cette volonté, exprimée par le premier ministre, dans le cadre d'un projet de loi, et ce projet de loi sera piloté par notre collègue de l'Environnement et du Développement durable.

Alors, on a déjà, M. le Président, travaillé, avec les partenaires, à l'élaboration d'un document de consultation qui, lui, va être rendu public au courant de l'année 2011, et l'ensemble de la population québécoise aura l'occasion de se prononcer sur cet engagement qui a été pris par le premier ministre. Alors, protection de l'environnement, conservation de la biodiversité, c'est fondamental parce qu'on est dans un environnement extrêmement fragile qui vit des changements importants sur le plan climatique. Lorsqu'on pense bien sûr à nos amis inuits, on pense à tout l'enjeu lié à la fonte du pergélisol.

C'est un milieu qui se transforme, M. le Président, à la vitesse grand V. Alors, dans ces conditions, on a le devoir, comme société, de poser non seulement des beaux gestes... des bons gestes, pardon, mais me poser, dans le fond, des gestes responsables. Et, pour ce faire, on se dit: Évitez de créer une pression indue sur le territoire. Parce que, même si c'est un grand territoire, évitons de créer une pression indue et soustrayons donc 600 000 km² de toute activité industrielle. Maintenant, la question, c'est: Qu'est-ce qu'on entend par «activité industrielle»? On s'est employé, avec les partenaires, à répondre à cette question. Mais, par exemple, si je vous parle de développement faunique, de développement touristique, là on ne parle pas d'activité de nature industrielle, on parle d'activités liées au domaine minier, par exemple, ou encore au domaine énergétique.

Alors, conclusion, M. le Président: c'est vraiment une autre marque distinctive du Plan Nord, l'élément lié à la protection de l'environnement, puis la conservation de la biodiversité.

Le Président (M. Pinard): ...vous allez nous revenir là-dessus, parce que c'est un sujet tellement important pour la communauté tout entière du Québec. Alors, Mme la députée de Duplessis.

Mme Richard (Duplessis): Merci, M. le Président. Vous savez, d'entrée de jeu, je veux rassurer la ministre que, de ce côté-ci, nous ne sommes pas contre le Plan Nord.

Dans le Plan Nord, M. le Président, vous savez, on y retrouve, bon, le Nord-du-Québec ainsi que la Côte-Nord. C'est ce que la vice-première ministre nous dit. Quand je regarde l'ouverture du territoire selon les zones présentées de fort potentiel... La Côte-Nord, vous savez, M. le Président, c'est énorme, hein? C'est de Blanc-Sablon à Rivière-Pentecôte, l'île d'Anticosti jusqu'au Nord, jusqu'à Schefferville. Tout ce que je vois là-dessus, M. le Président, c'est Fermont, c'est la route 389 qui, soit dit en passant...

je suis bien contente qu'elle soit dans le Plan Nord, mais elle avait été annoncée par le ministre des Transports il y a quelque temps déjà. On n'en attend encore d'ailleurs que sa mise en oeuvre, sa mise en chantier.

Vous savez, le Plan Nord, le premier ministre est venu l'annoncer à Sept-Îles lors de la campagne électorale de 2008. Il l'a annoncé en grande pompe. C'était une vision. On est rendus deux ans et demi plus tard. Je ne dis pas qu'il n'y a pas du travail qui a été fait, mais, moi, je veux parler des gens de chez nous, des gens de la Côte-Nord. J'ai lu tout le budget d'un bout à l'autre, tout ce qui concerne le Plan Nord pour voir «Côte-Nord». À part que la 389 de Fermont, je n'ai absolument rien vu, M. le Président. Mais le Plan Nord, je vous dirais que... La Côte-Nord a quand même servi de cobaye dans le Plan Nord, parce qu'on avait, à l'époque de l'annonce du premier ministre, dans le cadre d'une campagne électorale, le fameux projet Romaine. Donc, ça s'en venait, c'était concret. Donc, c'était-u le fun pour lui de parler de la Romaine, également de la vice-première ministre puis d'associer ça au Plan Nord!

● (17 heures) ●

Quand la vice-première ministre nous dit: Écoutez, il faut développer dans le bon ordre, il faut améliorer le sort de la communauté, vous ne pensez pas, M. le Président, que pour les gens de la Côte-Nord le Plan Nord, écoutez, c'était merveilleux? On disait: Enfin! Bien, écoutez, si le gouvernement parle de la Côte-Nord puis on va être dans le Plan Nord, il faut voir quelque chose.

Puis je vais replacer aussi les choses dans le contexte. Quand la vice-première ministre dit: On a consulté puis on est proches de nos partenaires, je vais lui rappeler que, quand ils ont fait l'annonce du Plan Nord en novembre 2009 au Centre des congrès, il y avait des communautés autochtones qui étaient l'autre côté de la rue puis qui dénonçaient le Plan Nord. Celles-ci ne sont pas partie prenante, M. le Président. La question avec les autochtones n'est toujours pas réglée. Puis, on le voit, d'ailleurs la communauté de Uashat a refusé l'entente qui a été négociée entre Hydro-Québec et le conseil de bande pour les lignes de transport du projet Romaine.

Cela étant dit, M. le Président, on a commencé le projet Romaine en Minganie. Vous le savez, M. le Président, je suis intervenue même ici, en Chambre. Les élus, on est intervenus à plusieurs reprises, on a rencontré la vice-première ministre. Elle a été obligée de mandater M. Florent Gagné. Elle a mis sur pied un comité interministériel suite aux demandes des élus de la région de la Minganie. Je l'avais dit souvent, le projet Romaine, c'est un très, très beau projet, mais la communauté s'est trouvée dépourvue, démunie face à une telle ampleur d'un tel projet. C'était difficilement gérable pour une petite communauté: problèmes de recrutement, problèmes de logement, problèmes même au niveau de notre centre de santé. C'est que c'était géant, et on n'était pas capables d'y répondre. On n'avait pas les moyens ni financiers ni d'ordre, je vous dirais... en ressources humaines pour répondre à une telle demande. Après de multiples rencontres et, je vous dirais, de multiples efforts de la part de la communauté, on a eu des problèmes en service de garde, là, qu'on semble avoir trouvé une certaine piste de solution.

Écoutez, la vice-première ministre a envoyé M. Sauvé en Minganie, là, au printemps passé. Il est revenu à quelques reprises. Même là, là, on a débloqué quelques places. Mais tout ça, là, ça ne fait pas en sorte

de répondre aux besoins, qui sont criants, en Minganie. Puis on a besoin de main-d'oeuvre, là, parce qu'avec le chantier ça emmène des nouveaux arrivants. On n'y répondra pas, M. le Président, à la demande de places en garderie ni à la demande de places de logement. Parce que les gens, quand ils vont habiter chez vous, ils vous demandent si vous avez des places en garderie, si vous avez du logement. Présentement, la communauté de la Minganie ne peut pas suffire.

Donc, je vous dis, on a servi de cobayes. Il y a des ratés, il reste encore du travail à faire. Bien, moi... vous comprenez, M. le Président, qu'on a une vision du Plan Nord de cinq ans et même de 25 ans. Je ne vois même pas le projet... en tout cas, je ne vois même pas le projet Romaine là-dessus. Pourtant, là, je vous dirais qu'il s'en est servi pas mal, au gouvernement libéral, à toutes les sauces, là. Quand c'était le temps, là, pour faire les annonces, et ci, et ça, ça... Romaine, on s'en est servi souvent, et je ne le vois pas. Je ne vois pas non plus le désenclavement de la Basse-Côte-Nord. La vice-première ministre a dit tantôt que, bon, on aurait quelque chose pour la route 138. Je ne sais pas si elle fait mention de l'état actuel de notre 138, qui est dans un état lamentable. Je vous dirais d'ailleurs qu'il y a des sommes qui étaient allouées, puis ils n'ont même pas... On a 47,7 millions qui n'a pas été injecté sur notre réseau routier l'année passée, parce qu'on disait qu'au ministère des Transports on avait manqué de main-d'oeuvre. Je n'ai pas encore vu de volonté ferme de la part d'Hydro-Québec de demander aux entrepreneurs de ma région d'utiliser le fleuve.

Donc, je vous dirais que ce projet-là, chez nous... on est contents d'avoir Romaine, mais il a emmené beaucoup plus d'inconvénients à ce moment-ci.

Donc, j'espère que la vice-première ministre pourra se servir de ces exemples-là pour ne pas reproduire la même chose dans le Grand Nord. Parce que, moi, écoutez, je suis bien contente pour mon collègue le député d'Ungava, parce que, moi, je l'ai toujours dit, c'est chez eux que ça se passe, ce n'est pas chez nous et... à moins que la vice-première ministre... Si elle capable de me faire la démonstration, cet après-midi, que je me trompe, au-delà de petites mesures qu'on règle dans les garderies, qu'on donne des terrains à Fermont puis à Port-Cartier, je veux savoir de sa part où la Côte-Nord se situe dans le Plan Nord, qu'est-ce que je peux m'attendre chez moi pour ma population, parce que, dans tous les investissements du budget... Écoutez, M. le Président, c'est... prolongement de la route 138 vers les monts Otish, je vous l'ai dit, la 389, là, ça concerne Fermont, pour relier jusqu'à Baie-Comeau, ça fait longtemps qu'on l'attendait; un lien terrestre au Nunavik; un lien terrestre vers Radisson; projet de port en eau profonde.

Mais la Côte-Nord, là, oui, c'est Fermont, mais c'est la Moyenne-Côte-Nord et c'est la Basse-Côte-Nord. Je n'y ai rien retrouvé, dans le budget, M. le Président.

Également, j'ai vu aussi dans le budget qu'on parlait qu'Hydro-Québec... parce que mon collègue y a fait référence tantôt, on parle, bon, d'entrées, de sommes d'argent, d'investissements de... autant des minières. On a fait un cadre financier puis on a mis, dans une colonne, des investissements. Et on dit qu'Hydro-Québec... 10 millions par année pour des projets sociaux.

Moi, je voudrais savoir: Est-ce que les 10 millions par année d'Hydro-Québec pour des projets sociaux, M. le Président, c'est en plus des redevances? Parce que, je

donne l'exemple du projet Romaine, ils ont négocié des redevances avec les municipalités de la Minganie. Est-ce que, dans le Plan Nord, si on applique ça à tout développement hydro... C'est-u des nouveaux développements hydroélectriques ou ça pourrait s'appliquer, exemple, pour le projet Romaine, que, quand on appliquera le Plan Nord, on aura des retombées? 10 millions par année, c'est où? C'est-u juste pour un secteur du Grand Nord? Ça s'appliquerait-u également dans le cas qu'on irait de l'avant avec Petit-Mécatina? Je ne l'ai pas vu, Petit-Mécatina. Vous savez, c'est un gros projet, en Basse-Côte, d'une centrale hydroélectrique. Je ne l'ai pas vu dans le Plan Nord.

Je ne sais pas quelles sont les orientations du gouvernement non plus en ce sens-là.

Donc, vous comprenez que j'ai beaucoup de déception, et ce n'est pas parce que je ne crois pas au Plan Nord. Donc, M. le Président, je profite du temps qui m'était alloué pour savoir de la part de la vice-première ministre où se situe la Côte-Nord dans le Plan Nord, quels sont les investissements sur la 138 qu'elle a voulu parler tantôt? Est-ce que c'est vraiment un désenclavement de la Basse-Côte-Nord ou que ce sont les investissements sur la 138 actuelle? Et, les 10 millions d'Hydro-Québec, j'aimerais qu'elle puisse nous en expliquer davantage, M. le Président.

Le Président (M. Pinard): Mme la ministre.

Mme Normandeau: Bien, tout d'abord, M. le Président, je constate qu'il y a plus d'enthousiasme de la part des intervenants économiques et politiques sur la Côte-Nord qu'il y a d'enthousiasme ici, à l'Assemblée nationale.

J'étais devant la Chambre de commerce de Sept-Îles en novembre dernier, il y avait près de 200 participants qui étaient là un lundi midi, et je leur ai expliqué, là, bon, ce qu'on a fait, jusqu'à ce jour, pour la Côte-Nord, relatif au Plan Nord. J'ai eu l'occasion de faire une visite aérienne du port de Sept-Îles, et, ce que je peux vous dire, M. le Président, de toutes les régions visées par le Plan Nord, la Côte-Nord est assurément la région qui sera la plus sollicitée, c'est-à-dire là où les résultats, sur le plan économique, sur le plan social, seront les plus, j'oserais dire, spectaculaires, M. le Président.

On a, entre autres, une infrastructure, le port de Sept-Îles, qui connaît un développement fulgurant, fulgurant. Et je trouve ça dommage que notre collègue de la Côte-Nord, dans le fond, ait un discours qui fasse en sorte que, tu sais, on a... J'ai l'impression qu'elle minimise un peu tout le développement de sa région. Ça, je trouve ça triste, M. le Président, parce qu'elle nous parle de la Romaine toujours dans son aspect négatif, mais elle oublie toujours de nous dire que la Romaine est le projet d'infrastructures le plus important au Canada actuellement: 6,5 milliards d'investissement puis des retombées tangibles pour sa région. À ce jour, il y a 60 % de tous les travailleurs du chantier qui proviennent de la Côte-Nord. Les données que j'ai, M. le Président, datent d'avril... du 12 avril dernier: 1 138 emplois actuellement sur le chantier, 683 de la Côte-Nord, 225 en provenance... dont 225 en provenance de la Minganie, 80 travailleurs autochtones.

Alors ça, M. le Président, c'est tangible, et ça a des résultats concrets. C'est sûr que ça crée des impacts, ça crée une pression sur le milieu, on ne le nie pas. On s'est mis en mode solution.

Là, c'est rendu que la députée me fait des reproches parce qu'on s'occupe de son milieu. Il faut le faire, là, M. le Président, là. Il faut le faire.

On a mandaté un ancien sous-ministre pour trouver des solutions qui sont mobilisées avec les gens de la communauté. Alors, on avait un problème de services de garde à Havre-Saint-Pierre. Avec ma collègue de la Famille, M. le Président, on a débloqué des sommes. Moi, uniquement, là, dans le volet qui concerne le Plan Nord, j'ai annoncé une aide de 227 000 \$, qui permet d'offrir 31 places additionnelles au CPE Picassou du côté de Havre-Saint-Pierre. Là, il y a, M. le Président, une communauté voisine de Havre-Saint-Pierre qui est Pointe-de-Mingan. Là, actuellement on expérimente, avec les gens du milieu, une expérience pilote parce qu'il y a un défi de modulation dans le cadre du Plan Nord qui est évident, M. le Président. Souvent, ça coûte plus cher, développer sur le territoire qui est visé. Ça prend des solutions qui sont innovantes. Souvent, on ne cadre pas dans les... tu sais, dans les normes, puis la petite case, là, ça ne fitte pas, M. le Président. Alors là, il faut être créatifs, il faut innover.

Et, ce que je déplore, plutôt que saluer le travail qui est fait, M. le Président, notre collègue s'emploie à dénoncer des situations que, nous, on s'emploie à résoudre. Et c'est précisément ce que demandent les gens du Plan Nord. Alors, notre collègue nous dit: Il n'y a rien pour la Côte-Nord dans le Plan Nord, dans le budget, M. le Président. Bien là, on l'invite à regarder la page E.12, là, du plan budgétaire. Alors, on parle des différentes infrastructures sur le territoire qu'on souhaite développer.

● (17 h 10) ●

Mais, au-delà de ça, M. le Président, j'aimerais dire à notre collègue qu'on va continuer d'accompagner les gens de la Côte-Nord. Il y a des projets actuellement qui sont en gestation, il y a des promoteurs qui viennent nous voir, il y a des projets importants qui vont voir le jour. Ce n'est pas pour rien que les gens du port de Sept-Îles s'activent comme ils s'activent, là. Eux, je peux vous dire qu'ils poussent, mais ils poussent dans la bonne direction. Puis on aime ça, M. le Président. Puis je les salue aujourd'hui parce qu'ils font un travail absolument extraordinaire, extraordinaire. Ces gens-là nous communiquent leur enthousiasme, là, à chaque fois qu'on les voit. D'ailleurs, ils veulent me rencontrer à nouveau, et je peux vous assurer d'une chose, que je vais les rencontrer, parce qu'ils méritent qu'on les encourage.

Alors, notre collègue donc nous demande ce qu'on a fait. Alors, on a réglé le cas du CPE Picassou du côté de Havre-Saint-Pierre. Du côté de Pointe-de-Mingan, on va continuer de travailler avec les gens là-bas. Et, chaque fois, M. le Président, qu'on va avoir un problème ou un défi à surmonter avec la communauté, on va être là, on va être au rendez-vous. Notre rôle, c'est d'accompagner les milieux, M. le Président. Ce n'est pas juste des paroles en l'air, là. On est passé à l'action pour ce qui est du CPE Picassou. Alors, il va, grâce à notre priorité accordée au développement du Nord québécois et de la Côte-Nord, entre autres, parce que la Côte-Nord est une région importante dans le cadre du Plan Nord, c'est une région qui va prendre beaucoup de place, et ce, dans le bon sens du terme... on va, M. le Président, s'assurer que la Côte-Nord puisse être accompagnée à la hauteur de toutes ses ambitions, puis Dieu sait qu'elle a des ambitions, M. le Président, puis, ça, c'est ça qu'il faut encourager.

Le Président (M. Pinard): Mme la députée de Duplessis.

Mme Richard (Duplessis): M. le Président, vous savez, je suis toujours étonnée, hein, quand je siége soit à la période de questions... que je siége à la période des crédits, comment des fois la vice-première ministre peut être habile pour essayer de faire dévier l'enjeu principal.

J'ai dit, d'entrée de jeu, M. le Président, que j'étais contente pour le Plan Nord. Ce que j'ai voulu mettre en démonstration à la vice-première ministre, c'est que, le projet Romaine, on avait été un peu des cobayes, si on veut, dans son éventuel Plan Nord.

J'ai dit: Ne faites pas les mêmes erreurs pour le Plan Nord via le Nord-du-Québec, chez mon collègue d'Ungava, que vous avez faites chez nous. Bon. Parce que, oui, la vice-première ministre a mis le comité en place. Il a fallu, comme on dit — on a une expression — monter aux barricades. Et je ne peux pas passer sous silence le fait que la vice-première ministre parle du port de Sept-Îles. Écoutez, le port de Sept-Îles, ils font un travail remarquable, M. le Président. C'est des gens exceptionnels. On est fiers d'avoir des gens comme ça qui ont à coeur, écoutez, de toujours arriver avec de nouveaux projets. C'est grandiose, ce qui se passe dans ma région: qu'on pense à New Millennium, à ArcelorMittal qui a des projets d'expansion, les minières, c'est tout en effervescence, la région de la Côte-Nord. Mais on est en effervescence quand même, avec ou sans Plan Nord. Là, la ministre... tout ce qui se passe, à chaque fois qu'il y a un beau projet, elle relie ça au Plan Nord. Je veux bien, si ça sert à améliorer... Mais, que la ministre essaie de vendre son Plan Nord, de se faire un peu de capital politique en disant: Le port de Sept-Îles, je les reçois, puis écoutez ce qui se passe, ça n'a rien à voir.

Le port de Sept-Îles, ils font un bon travail. Ils le faisaient bien avant que la ministre soit ministre, soit vice-première ministre, puis ils continuent à le faire, puis je les félicite. Puis je félicite mes compagnies d'avoir de l'entrepreneurship chez nous.

Moi, ce que j'ai demandé à la ministre, c'est qu'est-ce qu'il y avait, concrètement. Et, vous avez vu, elle a dit: Oui, dans les investissements. Je les ai vus, les investissements budgétés au budget, j'ai vu la 389 qui concerne mon coin de pays, j'en suis bien contente. Au-delà de ça, je me suis rendu compte qu'il y avait des investissements majeurs, majeurs pour le comté d'Ungava. Je demande: Est-ce qu'on aura, parce que je ne l'ai pas vu dans le budget, de tels investissements chez nous, sur la Côte-Nord, M. le Président? Elle dit: Bon, vous n'êtes pas contente. Très contente, Mme la vice-première ministre, que vous ayez mis le comité de travail en place. On est allés vous rencontrer. On vous l'a dit, on n'en peut plus. Ça a pris du temps. On n'a pas tout réglé. On a fait du travail, mais les gens de la Minganie aussi ont fait du travail puis ils ont été obligés de se mobiliser.

Ne déformez pas ce que je dis, Mme la vice-première ministre. Mais ce que je dis, par contre, et ça, vous ne pourriez pas me contredire: La route 138 est dans un état lamentable. On va descendre des «beams», là, pour faire le pont, Romaine-1, Romaine-2, 135 pieds de long, puis je ne sais pas comment ça va peser en tout, là. Elle est dans un état lamentable. Est-ce qu'il y a des sommes quand on parle d'infrastructures? On le fait pour le Grand Nord. Est-ce qu'on le fait pour chez nous?

Est-ce qu'il y a des sommes importantes qui sont prévues pour le réseau routier? Est-ce qu'il y a d'autres sommes qui sont prévues pour le logement social dans ma région, dans le comté de Duplessis? C'est tout ce que je vous demande, Mme la vice-première ministre. Et ne déformez pas mes paroles, s'il vous plaît, j'ai trop de respect pour les gens de mon comté.

Le Président (M. Pinard): ...Mme la députée. Merci, Mme la députée. Mme la ministre, il vous reste un temps de 3 min 30 s.

Mme Normandeau: Bon, M. le Président, je suis heureuse que notre collègue réaffirme la volonté de sa formation politique d'appuyer le Plan Nord, ça donne le ton, lorsqu'on va annoncer le Plan Nord.

On s'attend à ce que vous appuyiez le Plan Nord le jour où on va l'annoncer. Puis c'est intéressant parce qu'il y a eu une progression dans l'état d'évolution, dans l'évolution des pensées du côté du Parti québécois. Parce que, moi, je me souviens d'une époque, qui n'est pas si lointaine, où nos collègues députés se levaient pour rire du Plan Nord puis se demandaient où étaient le Plan Nord. Aujourd'hui, que nos collègues soient forcés de dire... se sentent obligés de dire que c'est le Plan Nord pour leurs communautés, bravo, M. le Président. S'ils sont cohérents avec eux-mêmes, on s'attend à ce que, le jour où le Plan Nord sera annoncé... qu'ils vont réitérer ce qu'ils disent ici aujourd'hui. C'est-à-dire qu'ils sont d'accord et en faveur du Plan Nord.

Ceci étant, j'aimerais rappeler à notre collègue qu'il y a 54 personnes de sa région qui ont contribué au groupe de travail du Plan Nord, 54 personnes, M. le Président, mobilisées, très enthousiasmées par rapport à tout le travail qu'on fait, parce que, pour une première fois, ils se sentent directement impliqués et concernés par des choix, qui va faire une différence dans leur avenir.

M. le Président, notre collègue des Transports, le ministre délégué aux Transports, a une très grande priorité... en fait, a plusieurs priorités, mais a une très grande, je vous dirais, volonté, est très obsédé même par l'enjeu lié à la route 138. Et les messages en provenance de la Côte-Nord ont été entendus. On a rencontré, il n'y a pas si longtemps, une délégation en provenance de la Basse-Côte-Nord avec, entre autres, le chef Bacon, qui était là, la chef Lalo, également qui était présente. Alors, ces gens-là, M. le Président, souhaitent travailler avec notre gouvernement pour qu'on puisse s'assurer d'avoir une route 138 qui nous permette d'améliorer l'accès à la région de la Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord, mais qu'on puisse, dans le fond, M. le Président, voir comment on peut faire ça avec les gens du milieu. Parce que ce qu'on souhaite, c'est investir sur la route 138 en mettant à contribution le savoir des communautés pour créer de l'emploi dans les communautés qui sont visées.

Alors, M. le Président, notre collègue peut bien élever le ton ici, à l'Assemblée nationale, mais, à la différence de sa formation politique, c'est que, nous, il y a un réel intérêt de s'occuper des vrais enjeux qui concernent les réalités nordiques du Québec.

Il n'y aura jamais eu autant d'investissements, dans l'histoire du Québec, consacrés et à la Côte-Nord et aux autres régions visées par le Plan Nord. C'est la première fois, M. le Président, que le gouvernement se mobilise à travers ses ministères, ses sociétés d'État pour dire:

Maintenant, la priorité, pour les 25 prochaines années, pour la prochaine génération, pour les prochaines générations doit être tournée vers la mise en valeur du territoire du Plan Nord.

Et la Côte-Nord, M. le Président, je le réitère, sera une des régions les plus sollicitées, sera une des régions qui connaîtra, grâce justement aux priorités accordées et annoncées dans le Plan Nord, sera une des régions qui connaîtra donc les retombées les plus substantielles.

Le Président (M. Pinard): Merci, Mme la ministre. Alors, nous passons maintenant au bloc ministériel. Alors, M. le député de Rivière-du-Loup.

M. D'Amour: Merci beaucoup, M. le Président. Alors, moi, je veux revenir sur une déclaration qui a été faite tout à l'heure par la ministre au sujet des 50 % du territoire qui va être réservé pour des fins autres qu'industrielles.

Ça, c'est un élément qui est clair, et le gouvernement entend bien s'assurer de la pérennité de l'engagement. Ça va être encadré à l'intérieur d'un projet de loi qui va être déposé à l'Assemblée nationale au cours des prochains mois. Donc, on a parlé abondamment d'industries aujourd'hui puis on aura sans doute l'occasion, d'ici la fin des crédits, d'y revenir. On parle de ce 50 % qui est très important, qui représente une volonté non seulement du gouvernement, mais le premier ministre en avait fait état dès le départ, lorsqu'il a été question du Plan Nord, mais il y a aussi le volet qui touche les 12 % du territoire qui sera réservé à titre d'aire protégée.

Alors, moi, je veux savoir comment le gouvernement entend donner suite à son engagement de consacrer, bon, 50 %? On en a parlé. Mais, pour ce qui est de la protection des zones, des aires protégées, comment on s'y prend? Quelle est l'orientation du gouvernement à ce chapitre bien précis, M. le Président?

Le Président (M. Pinard): Alors, Mme la ministre.
● (17 h 20) ●

Mme Normandeau: Oui. Merci, M. le Président. Avant de répondre à la question de mon collègue de Rivière-du-Loup, j'aimerais vous raconter une anecdote sur la priorité qu'on accorde aux communautés de la Côte-Nord, en particulier à celles de la Basse-Côte.

On a reçu Randy Jones, le maire de Petit-Mécatina, et, lorsque j'étais aux Affaires municipales, j'ai annoncé un investissement qui a permis à sa communauté d'avoir accès à l'eau potable. Et le maire nous racontait, il dit: Il y a une dame de 70 ans, dans ma communauté, qui n'a jamais eu l'occasion de prendre un verre d'eau à partir de son robinet. 70 ans. Il dit: L'eau n'était pas potable. Pour la première fois de sa vie, elle a ouvert son robinet et là elle a réussi à avoir une eau potable, limpide, claire comme celle que j'ai dans mon verre, ici. Le maire nous en parlait, M. le Président, avec énormément d'émotion. La dame a 70 ans.

Ça, M. le Président, là, je vous en parle parce que... Basse-Côte-Nord, milieu donc plus isolé, et là on a décidé, comme gouvernement, de lever nos manches puis dire: C'est inadmissible, c'est inacceptable de voir ce qu'on voit sur la Côte-Nord en matière d'accessibilité à l'eau potable.

Alors, je fais le lien entre ça et notre priorité accordée au Plan Nord. Je vous disais: Dans le fond, tous les investissements qu'on va faire vont permettre aux

communautés de bénéficier des retombées puis d'améliorer leur mieux-être, là. Bien, c'est ce qu'on souhaite faire, M. le Président, s'assurer, par exemple, qu'un plus grand accès au territoire donne davantage accès aux citoyens puis que, dans le fond, on puisse s'assurer qu'il y ait une plus grande fluidité dans les investissements, puis dans les déplacements, puis dans la mobilité de nos gens partout sur le territoire. J'ai l'occasion de le dire, les citoyens de la Basse-Côte-Nord ne sont pas des citoyens de seconde zone. Et toute la priorité, tous les efforts que déploie notre collègue au Développement... c'est-à-dire, aux Transports, ministre délégué aux Transports... va exactement dans la volonté que je viens de vous exprimer, c'est-à-dire s'assurer que ces gens-là puissent avoir, dans le fond, un milieu de vie qui, M. le Président, respecte les standards de 2011, du XXI^e siècle, là. C'est ce qu'on souhaite faire avec le Plan Nord.

Alors, je reviens à la question de notre collègue. Alors, il y a deux dimensions: il y a la première dimension liée à la soustraction de 50 % du territoire à toute activité de nature industrielle et il y a l'enjeu lié, M. le Président, aux aires protégées.

Alors, notre collègue responsable de l'Environnement et du Développement durable aura l'occasion, au cours de l'année, d'annoncer donc ses engagements, la façon dont son engagement va se traduire pour les aires protégées, mais ce qui est d'ores et déjà acquis, c'est qu'il y aura 12 % d'aires protégées sur le territoire du Plan Nord. Et la façon dont on travaille fait en sorte que les communautés sont mises à contribution. Elles sont mises à contribution en amont de la prise de décision. Alors, ce n'est pas vrai que le ministre décide, là, de son bureau, avec son équipe: Bien, voici, c'est ce territoire-là qui deviendra aire protégée. Alors, il y a des consultations qui sont faites avec le milieu. Les gens sont mis à contribution. Il y a des arbitrages éventuellement qui sont faits, vous vous en doutez bien, M. le Président, et ces arbitrages-là par contre sont faits en toute connaissance de cause puis avec des communautés, dans le fond, qui ont été mises dans le coup.

Alors, ça, c'est l'engagement qui a été pris par notre collègue de l'Environnement et du Développement durable.

Le Président (M. Pinard): Merci, Mme la ministre. Alors, M. le député de Rivière-du-Loup.

M. D'Amour: Autre question maintenant, M. le Président, sur le potentiel énergétique qui est relié au Plan Nord.

Hydro-Québec, on le sait, travaille actuellement à la construction du projet de la Romaine. Les travaux qui ont débuté le 13 mai 2009 vont permettre la réalisation de 6,5 milliards de dollars en investissements, et il est question de la création de 33 400 emplois. On parle d'années-personnes. Il y a des études aussi qui sont en cours pour compléter l'ensemble du portefeuille de projets d'Hydro-Québec pour 4 500 MW d'hydroélectricité. Le premier ministre est d'avis qu'il ne faut surtout pas s'arrêter en cours de route, en si bon chemin. C'est pourquoi donc il y a des investissements, des annonces qui ont été faites le 14 novembre 2008, les grandes lignes du Plan Nord.

Maintenant, pour ce qui est de ma question, elle est la suivante: Le potentiel énergétique associé au territoire couvert par le Plan Nord, quel est-il exactement? Vers quoi se dirige-t-on en termes de potentiel?

Le Président (M. Pinard): Alors, Mme la ministre des Ressources naturelles, concernant le potentiel d'Hydro-Québec.

Mme Normandeau: Merci. Oui, absolument. M. le Président, la question que soulève notre collègue de Rivière-du-Loup est très, très, très importante parce qu'il y a un secteur d'activité qui sera une filière qui sera mise à contribution, c'est bien la filière énergétique dans le cadre du Plan Nord.

Alors, partons, là, d'où on est, c'est-à-dire une stratégie énergétique annoncée en 2010, jusqu'en 2015, qui a pris l'engagement de voir se développer 4 500 MW additionnels. Alors, on s'emploie bien sûr à compléter notre stratégie, M. le Président, et il faut savoir que 97 % des 4 500 MW qu'on a à livrer dans le cadre de notre présente stratégie énergétique, qui va donc se terminer en 2015... 97 % donc de tout ces 4 500 MW est situé sur le territoire du Plan Nord. Donc, premier engagement qui se traduit par la livraison de la... entre autres, la Eastmain-1-A, Sarcelle-Rupert, qu'on s'emploie à terminer en avance sur l'échéancier qui était prévu au départ, la livraison donc et la construction du déploiement de la Romaine, donc la Romaine. Puis, notre collègue le disait, puis il faut le répéter, parce que, là, il y a des gens qui semblent que... on a l'impression qu'il y a des gens qui pensent que c'est acquis, là, ça, 6,5 milliards d'investissement, là, comme si c'étaient des pinottes, M. le Président, 6,5 milliards d'investissement.

On ajoute 5 milliards pour la Eastmain-1-A, Sarcelle-Rupert.

11,5 milliards de dollars d'investissement pour développer notre potentiel hydroélectrique au Québec, ce n'est pas rien. Ce n'est pas «pas rien», M. le Président, c'est fulgurant, c'est incroyable, c'est colossal, 6,5 milliards, le projet, du jamais-vu. C'est le projet le plus important au Canada, M. le Président. Grâce à ça, le Québec va conserver sa position de leader en matière de producteur d'énergie verte et renouvelable, en matière de production hydroélectrique. Après la Chine, le Brésil et les États-Unis, M. le Président, on fait partie des quatre plus grands joueurs, des quatre plus grands producteurs de la planète. Moi, je trouve ça toujours fascinant. On côtoie les grands de ce monde: la Chine, le Brésil puis les États-Unis. On est 7,8 millions d'habitants. Ce n'est pas rien.

Puis, à chaque fois que je le dis, moi, ça me rend fier d'être Québécoise, M. le Président. Puis il faut continuer.

Mais, pour maintenir la position qu'on occupe, le rang de chef de file qu'on occupe, il faut continuer de miser sur notre hydroélectricité, et on a tendance à miser beaucoup, de l'autre côté, sur les énergies émergentes, comme si, M. le Président, on faisait fi de tout ce qu'on a comme potentiel d'énergie verte et renouvelable, parce que chaque kilowattheure produit avec notre eau, au Québec, est un kilowattheure qui est renouvelable, qui est vert, qui est accessible, un des plus accessibles sur la planète, M. le Président. Mais ça, on oublie ça de l'autre côté. On a, quoi, 36 000 MW actuellement, à peu près, là, qu'on produit en sol québécois... j'oublie bien sûr le contrat qui vient de Churchill, Churchill Falls, mais à peu près 36 000 MW. Alors on va ajouter à ça, M. le Président, un 4 500 MW, et ce 4 500 MW, M. le Président, va nous permettre de livrer notre engagement dans le cadre de la stratégie énergétique.

Mais on ne s'arrêtera pas là. Pour le bénéfice de notre collègue, dans le cadre du Plan Nord, on a annoncé

un 3 500 MW additionnel, de plus, 3 000 MW en hydroélectricité, 200 MW en énergie émergente, puis, nous, on pense que ça va être beaucoup l'hydrolienne, et un 300 MW en énergie éolienne. Dans le cadre de l'énergie éolienne, c'est intéressant parce qu'il y a un potentiel extraordinaire dans le Nord du Québec. Un des grands défis qu'on a, c'est d'assurer l'intégration de chaque mégawatt produit en éolien en territoire nordique avec le réseau de distribution, le réseau de transport, réseau de transport en particulier. Mais on va s'y attaquer, on va s'y attarder.

Alors, en attendant, M. le Président, je souhaiterais vous dire que la Romaine, par exemple, va nous permettre de créer 3 400 emplois années-personnes. Ce projet-là, M. le Président, a mobilisé quatre années de travail en études d'avant-projet de la part d'Hydro-Québec. Ce n'est pas des projets qui sont improvisés, là, c'est des projets qui sont pensés, qui sont planifiés, qui sont négociés avec les communautés. Alors, notre volonté, c'est de poursuivre dans cette veine-là et s'assurer, dans le fond, qu'on mette en valeur des sites en respectant notre environnement, en s'assurant de minimiser les impacts dans les communautés, sur la faune, sur la flore. Parce qu'Hydro-Québec a acquis, depuis les années soixante, une expertise formidable en matière de déploiement et de planification de ce type de projet. D'ailleurs, on a développé une expertise qui est exportée ailleurs sur la planète.

Alors, M. le Président, pour répondre à la question de notre collègue, la filière énergétique est assurément une filière sur laquelle nous allons miser dans le cadre du Plan Nord parce que c'est une filière qui de tout temps a rapporté collectivement.

L'hydroélectricité, c'est une locomotive pour l'économie du Québec. On va continuer de miser sur notre hydroélectricité pour bien sûr combler nos propres besoins, parce que c'est la mission fondamentale d'Hydro-Québec, combler nos besoins, mais ce qu'on veut faire, puis c'est le sens de l'engagement qu'on a pris en 2003, c'est-à-dire... O.K., combler nos besoins, c'est une chose, mais comment s'assurer, dans le fond, que chaque kilowattheure qui est produit ici puisse rapporter sur le marché d'exportation? Alors, comment effectivement chaque kilowattheure peut nous enrichir, comme vient de le dire notre collègue de Rivière-du-Loup? Alors, c'est précisément sur cette base que nous travaillons.

Le Président (M. Pinard): Tous ça a commencé chez moi, à Shawinigan, et ce, sans redevances. Alors, M. le député de Rivière-du-Loup.

M. D'Amour: Les temps ont bien changé, M. le Président, les temps ont bien changé.

Le Président (M. Pinard): Oui, je sais. Nous le savons, monsieur...

M. D'Amour: C'est le député d'Abitibi-Témiscamingue qui...

Le Président (M. Pinard): ...et nous en subissons les conséquences.

M. D'Amour: ...qui va poursuivre.

Le Président (M. Pinard): M. le député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue.

M. Bernard: Merci, M. le Président. Avant de parler du rôle des universités puis des spécialistes universitaires, la ministre en a parlé brièvement dans son introduction, je voudrais revenir sur quelques points importants, sur les propos de la députée de... C'est la quoi... Sept-Îles?

● (17 h 30) ●

Une voix: Duplessis.

M. Bernard: Duplessis. Parce qu'elle disait, par exemple, que, nonobstant le Plan Nord, il y a des investissements actuellement qu'il se fait sur le territoire, et ça ne change rien. Ce n'est pas comme ça que ça se passe, parce que, quand on revient puis qu'on regarde, par exemple... O.K., oui, il y a des projets miniers, mais le Plan Nord va plus loin que ça.

Parce que qu'est-ce que le Plan Nord va permettre de faire, entre autres, c'est une vision de développement qui n'était pas intégrée. Parce qu'antérieurement chaque projet était indépendant un de l'autre et avec des communautés, mais maintenant, qu'est-ce qui va se faire sur place, on parle de partage d'infrastructures, qui ne se faisait peut-être pas nécessairement, tenir beaucoup plus compte des besoins de chacune des communautés et des retombées dans l'ensemble des communautés, qui avant ne se faisait pas nécessairement. Partage des infrastructures, donc une coordination des actions. Et c'est là que le Plan Nord vient un rôle... jouer un rôle important à cet égard-là. Qu'on pense, par exemple, au prolongement de la route 138 qui est déjà débuté, mais ça, là, ça va être l'ouverture du territoire vers l'Est, et l'impact de ça va être majeur. Parce que, quand on parle... Je reprends encore dans mon secteur d'activité, puis même pour les projets éventuellement d'Hydro-Québec, l'ouverture de la... L'arrivée de nouveaux tronçons routiers permet, entre autres, aux travaux miniers, et beaucoup d'autres, d'être enfin répartis à l'année. Parce qu'antérieurement, quand on était sur des territoires... À cause des saisons, et autres, les périodes de travaux sont très restreintes dans le temps. Il faut profiter des périodes de dégel ou des périodes d'été.

Alors, quand on rouvre un immense territoire comme ça, à ce moment-là, c'est bénéfique pour tout le monde, autant les communautés qui vont bénéficier d'un accès routier à l'année mais aussi toutes les entreprises qui vont après ça aller développer le territoire, pouvoir travailler à l'année, pouvoir mieux dépenser l'argent au lieu de le dépenser en grande partie en transport aérien, et autres, donc beaucoup plus d'argent qui va aller sur le terrain. Alors, ça va accélérer le travail des découvertes puis ça va faire travailler plus de monde. Alors, moi, c'est l'importance de tout ça. Puis, comme je vous dis, le Plan Nord... Bien, la route 138, ce n'est pas les compagnies minières qui l'auraient faite, O.K., c'est le gouvernement qui l'a amenée. Quand on parle de la 389, c'est la même chose.

Alors, c'est ça, le Plan Nord, ça va bénéficier à l'ensemble des collectivités, dont les premiers, ceux qui habitent sur le territoire.

La ministre parlait précédemment... puis je l'avais abordé un peu, mais le volet, encore une fois, d'Eastmain-1-A—la Sarcelle. J'ai eu le plaisir, quand je suis allé là... C'était phénoménal. C'est la première fois de ma vie... Il y a deux ans, quand je suis allé là, j'arrivais sur un grand chantier. Écoutez, on parle de plus de 4 000 travailleurs, qui étaient là, de toutes les régions du Québec, de l'ensemble

du Québec, qui travaillaient là-bas. J'ai vu des gens de partout. Alors, l'apport économique est important. Et, en premier lieu, en premier lieu, les Cris qui vivaient sur le territoire... Parce que beaucoup de contrats de sous-traitance, et autres, et d'entretien de chemin étaient donnés aux communautés en place, naturellement les premières communautés concernées, celles qui vivent à proximité des projets puis qui sont impactées.

Alors, le Plan Nord, ces retombées-là sont fantastiques. Et le point que je voulais donc faire, M. le Président, mais je tenais à amener les propos, c'étaient, la ministre en a parlé, les spécialistes universitaires. On a parlé du volet de recherche, d'acquisition de données, qui est important. On en a parlé brièvement hier, au niveau seulement du ministère des Ressources naturelles, secteur Mines, tous les volets de levés géologiques qui vont être faits puis dont une partie vient du Plan Nord. Ça, c'est une partie gouvernementale, mais il y a plus que ça, il y a plus. Il y a l'Université Laval qui est reliée avec d'autres partenaires.

Alors, ce que j'aimerais demander à la ministre, c'est: Comment sont donc intégrées toutes ces réflexions-là des spécialistes universitaires et des chercheurs qui font du travail sur le Plan Nord actuellement?

Le Président (M. Pinard): Alors, merci, M. le député. Mme la ministre.

Mme Normandeau: J'ai combien de temps, M. le Président?

Le Président (M. Pinard): 4 min 15 s.

Mme Normandeau: Merci. Alors, bon, ça me fait plaisir de répondre à notre collègue. Je vous disais il n'y a pas si longtemps qu'un des enjeux les plus importants du Plan Nord, c'est l'enjeu lié à l'acquisition des connaissances.

C'est un vaste territoire qu'on connaît bien sûr à certains égards, mais, à d'autres égards, M. le Président, c'est un territoire qui demeure inconnu. Un de nos... en fait, ce qu'on souhaite faire, c'est deux choses, essentiellement. Un, c'est miser sur les savoir-faire traditionnels. Notre collègue tantôt référerait aux territoires de trappe. Les communautés autochtones, nos amis des communautés autochtones ont acquis, au fil des générations, un savoir qui est fort utile et sur lequel il faut obligatoirement s'appuyer pour prendre un certain nombre de décisions. Et ça, nos communautés, nos amis autochtones ont beaucoup insisté, lors de l'élaboration du Plan Nord, pour dire: Écoutez, nous, là, on connaît bien notre territoire, on y vit, on le sent, on a des racines profondes, alors on souhaite que vous respectiez... et que, dans le fond, vous vous tourniez vers nous pour avoir accès à des connaissances que nous possédons. Ça, c'est une chose.

L'autre chose, M. le Président, on souhaite mettre à contribution tout le réseau des... tout le réseau universitaire, tout le réseau des centres de recherche qui sont associés à la dimension nordique, à la réalité nordique. Alors, dans le cadre des démarches du Plan Nord, nous avons mobilisé deux personnes: une personne que connaît bien notre collègue d'Ungava, c'est son prédécesseur, Michel Létourneau, ancien député d'Ungava, qui travaille avec Marcel Darveau, un professeur de l'Université Laval, qui est associé à Ouranos, donc un consortium qui, entre

autres, a pour mission de faire de la recherche sur les changements climatiques. Alors, Michel et Marcel ont travaillé ensemble, ont identifié un... en fait, des chercheurs, les centres de recherche puis donc se sont attelés, se sont en fait attardés à créer un réseau de soutien à la recherche et au développement des connaissances.

En fait, on s'est dit: Comment formaliser, à travers un réseau qui n'est pas juste branché sur ce qu'on a ici, au Québec, mais partout sur la planète... comment s'assurer de constituer formellement un réseau pour qu'on puisse justement améliorer nos connaissances? Alors, ce réseau, M. le Président, a été créé. À ce jour, il y a plus de 170 organisations qui ont été... à participer, qui ont été invitées à... pardon, à participer au réseau, puis il y a 65 organisations sur les 170 qui ont répondu positivement, concrètement, 65 organisations qui lèvent la main en disant: Nous, on est intéressées, là, à travailler avec vous pour améliorer vos connaissances. Ça, ça nous donne accès à un bassin de 1 750 chercheurs. Ce n'est pas rien, là, 1 750 chercheurs. Et ça, c'est fondamental. C'est comme l'accès au territoire, c'est comme l'enjeu lié à la protection de l'environnement, la protection de la... conservation de la biodiversité, questions auxquelles référerait notre collègue de Rivière-du-Loup.

Alors, Marcel et Michel auront la responsabilité de... Ils ont conçu, là, élaboré le concept. Maintenant, ils auront la responsabilité de faire fonctionner le réseau.

Alors, notre objectif, M. le Président, c'est vraiment de faire état des connaissances qu'on possède actuellement pour le territoire, c'est d'accroître notre connaissance, et tout ça va nous permettre, dans le fond, d'assurer une plus grande interaction entre les différents partenaires qui sont associés à la démarche. Parce qu'avant de prendre une décision, je pense, un des principaux défis qu'on a, c'est de bien connaître notre territoire, c'est de s'assurer que, si, par exemple, on souhaite développer une infrastructure x dans un environnement y... c'est de s'assurer, dans le fond, que les connaissances que nous avons vont nous permettre de prendre la bonne décision.

Parce que, je le répète, le milieu est fragile. C'est un milieu, dans le fond, qui mérite toute l'attention... toute notre attention.

Le Président (M. Pinard): Merci beaucoup, Mme la ministre. Alors, ceci met fin à votre bloc du côté ministériel. Alors, je cède maintenant la parole à l'opposition officielle. M. le critique, député d'Ungava, vous avez un temps de 22 min 30 s.

M. Ferland: Merci. Merci, M. le Président. Alors, j'ai beaucoup de sujets à aborder en dehors du Plan Nord, on en a parlé beaucoup, là, mais juste deux minutes... clarifier quelque chose.

Quand la ministre nous prête l'intention de dire qu'on se moque et on rit du Plan Nord... moi, je représente des gens, là, O.K., pour lesquels j'ai le plus grand respect. Ce n'est pas vrai que je ris des gens de la région puis que je me moque de ces gens-là. De un. L'autre chose, je veux lui dire, là: Mme Marois est venue dans la région. Concernant le Plan Nord, on veut... On en a assez entendu parler, là, on a hâte de le voir. Mais en attendant... et, si ce plan-là correspond aux aspirations et aux réalités de l'ensemble des populations, parce que, là, il y a un groupe qui y travaille, on va être le premier à applaudir ce plan-là. On ne fera

pas comme le gouvernement du Québec, le gouvernement actuel, en 2003, qui ont biffé du revers de la main notre politique de développement du Nord québécois, O.K.? Mais qu'ils arrêtent d'en parler puis qu'ils le déposent. Après ça, nous serons en mesure de constater et de dire à la ministre si ce plan-là a du bon sens ou pas de bon sens.

Alors, là-dessus, on va attendre de voir, on n'en parlera plus, parce que ça fait deux ans qu'ils en parlent. On l'attend toujours.

Alors, quand il sera déposé, si ce projet-là, et ce qu'il contient, est dans l'intérêt des populations que je représente, je vais être le premier à l'applaudir. Alors, déposez-le, et on va vous applaudir si ça correspond aux aspirations de notre monde. Je n'ai jamais ri du Plan Nord, je n'ai jamais décrié... j'ai tout simplement mentionné que ce plan-là devrait être présenté aux populations concernées avant que vous fassiez votre gros show. Mais alors ce n'est pas ça que vous allez faire. Mais, si ça va dans l'intérêt des gens que je représente et de mes collègues, O.K... Vous représentez une population, vous les respectez, moi également.

Alors, M. le Président, en attendant ce dépôt-là, il y a quand même des réalités qu'on vit chez nous, là, depuis des années, des dossiers qui ne sont pas réglés encore. Alors, j'aimerais que la ministre, elle... Et ça a été demandé encore récemment, adressé à la ministre par la ville de Chibougamau, la ville de Chapais, la Conférence régionale des élus de la Baie-James, toute la question de quartier général de Chibougamau-Chapais, l'utilisation de l'aéroport, O.K., pour permettre à nos travailleurs, une fois pour toutes, de prendre... de permettre à nos travailleurs pour... d'Hydro-Québec qui demeurent dans ce secteur-là, O.K., et même à Matagami, parce qu'il y a un aéroport à Matagami également, de prendre un transport aérien au même... Je ne vois pas pourquoi que les gens de chez nous n'auraient pas les mêmes services que les gens qui... Ils sont obligés d'aller prendre l'avion à Rouyn-Noranda ou à Saguenay, ailleurs, et ça amène des déménagements.

Alors, ça fait des années que ça perdure, ça serait un beau dossier à régler avant le dépôt du Plan Nord.

Alors, est-ce que la ministre a une réponse à donner aux gens de chez nous concernant ce dossier-là d'Hydro-Québec, qui dure depuis des années?

● (17 h 40) ●

Le Président (M. Pinard): Mme la ministre.

Mme Normandeau: M. le Président, je vous remercie. Alors, on a bien tous entendu le discours de notre collègue d'Ungava sur la pertinence du Plan Nord. Alors, je lui lance...

Une voix: ...

Mme Normandeau: Parfait, je lui lance un défi...

Une voix: ...

Mme Normandeau: Parfait. Alors, je lui lance un défi cet après-midi, je peux le répéter à qui vous voulez.

Alors, on l'invite à le répéter à ses collègues du caucus, M. le Président, parce qu'on sent qu'il n'y a pas le même enthousiasme... que notre collègue d'Ungava a des collègues qui ne partagent pas son enthousiasme... en fait, tous, son enthousiasme. Alors, je le mets sincèrement au défi, je lui lance très respectueusement une invitation:

contaminez votre équipe, parce que, dans le fond, ça en prend, des ambassadeurs pour le Nord québécois. Ça en prend, des ambassadeurs qui défendent les communautés du Nord, M. le Président. Ça en prend, des porte-parole qui croient au potentiel des communautés nordiques. Alors, dans ces conditions, je constate que notre collègue acquiesce à cette demande que je lui fais aujourd'hui.

Pour ce qui est de la demande qu'il nous formule, c'est vrai que j'ai été sensibilisée pas seulement par la mairesse de Chibougamau, mais par le maire de Lebel-sur-Quévillon. Et ce que je peux dire à notre collègue, c'est qu'on a été en discussion très, très intense avec Hydro-Québec. Nous mettons tout notre poids dans la balance pour que ce dossier se règle. Et, aujourd'hui, M. le Président, là, à 17 h 45, je peux formellement dire à notre collègue que je prends l'engagement de régler ce dossier. Je prends l'engagement de régler ce dossier, M. le Président. Puis je suis contente parce que c'est notre gouvernement qui s'impose cette obligation, hein? On s'impose cette obligation parce qu'on croit qu'il y a là une injustice qui mérite d'être corrigée. Alors, ça, ça va être, M. le Président, si on réussit... ça, ça va être... Ça va faire partie d'une autre de nos réalisations pour le comté d'Ungava et pour le territoire du Nord québécois. Mais, en attendant, M. le Président, je vais devoir demander à mon collègue un peu de patience. Si on veut réussir, il faut mener correctement nos négociations.

Il y a de la résistance de la part d'Hydro-Québec. Je vous le dis très candidement, en toute transparence. Mais on met tout notre poids dans la balance pour y arriver.

Le Président (M. Pinard): M. le député.

M. Ferland: Merci, M. le Président. Alors, je suis content d'apprendre qu'il y a un engagement. Là, j'aurais aimé avoir une date. Mais là je comprends qu'on n'a pas de date. Parce que ça fait 30 ans que les gens de la région attendent. Alors, un engagement, ça peut prendre cinq ans, M. le Président, ou la durée de ce gouvernement-là, et il n'y aura pas de résultat. Mais il reste qu'au moins il y a un engagement. Et, en espérant qu'il y aura une annonce le plus tôt possible pour régler ce problème-là... Parce que c'est inacceptable que les gens de chez nous... Je n'ai jamais vu ça dans l'histoire du Québec. Un résident d'une région donnée doit aller prendre l'avion dans une autre région pour revenir travailler chez lui; du jamais-vu.

Alors, j'espère que la ministre va tenir cet engagement-là et le plus tôt possible.

Il y a d'autres demandes aussi qui émanent de la région depuis longtemps, la présence gouvernementale... Parce que, si on veut s'assurer d'une mise en oeuvre des politiques gouvernementales ou du développement de ce territoire, le développement des territoires nordiques, c'est la présence gouvernementale, qui est loin d'être significative au moment où on se parle. Alors, il y a des demandes qui sont encore sur la table présentement, où on n'a pas de... on est seuls. On est la seule région au Québec, et les gens le demandent, d'ailleurs... une direction régionale du ministère de l'Environnement, une direction régionale du ministère des Transports dans le Nord-du-Québec et une direction régionale du ministère de l'Éducation.

Alors, si on veut s'assurer que les communautés nordiques puissent disposer de tous les outils nécessaires pour s'approprier ce développement-là, alors je demanderai à la ministre quel est l'engagement du gouvernement et

qu'est-ce qu'elle entend faire pour s'assurer la venue et l'instauration de ces directions régionales là sur notre territoire.

Le Président (M. Pinard): Mme la ministre.

Mme Normandeau: M. le Président, notre collègue nous demande de régler des dossiers qui traînent depuis 30 ans, là, tu sais.

Puis il y a eu une députation péquiste depuis 30 ans dans le Nord-du-Québec. Je veux dire, c'est ça, la réalité, là. On ne peut pas tout régler du jour au lendemain. Puis, moi, je ne peux prendre sur mes épaules, là, 30 ans de non-réalisation de la part de la députation du PQ dans Ungava. Ça, c'est un fait incontestable.

Ceci étant, on va faire ce qu'on peut faire, M. le Président. Puis là on est en train de faire l'impossible, là. Tu sais, le dossier d'Hydro-Québec, notre collègue nous dit: Ça ne s'est jamais réglé, c'est inacceptable. Bien oui, nous autres aussi, M. le Président, on s'insurge, mais, à la différence de la formation politique qui est en face de nous, on ne fait pas juste s'insurger, on règle les dossiers, tu sais? C'est ça, la différence entre nos amis d'en face puis les gens qui sont de ce côté-ci de la Chambre.

Ceci étant, M. le Président, notre collègue d'Ungava connaît mes convictions pour les régions du Québec puis connaît l'énergie que je mets dans les dossiers, pour régler certains dossiers. Tantôt, notre collègue de Duplessis, là, nous disait... là, il y avait un problème de service de garde en Minganie. Puis qui a réglé le dossier, M. le Président, tu sais, qui a réglé le dossier? C'est le gouvernement. C'est parce que j'ai pris le taureau par les cornes, j'ai mobilisé un ancien sous-ministre, puis, M. le Président, on a fait le nécessaire. Je suis allée voir ma collègue de la Famille. Ma collègue de la Famille a mobilisé sa sous-ministre. Puis M. Sauvé, qui est ici, à ma gauche, s'est rendu là-bas, sur le terrain, puis a travaillé avec les gens des communautés. Alors, tu sais, c'est comme ça qu'on fait les choses.

M. le Président, ça prend de la volonté, ça prend de l'ambition. On peut bien le dénoncer, là, pendant 30 ans consécutifs, là, on peut bien s'insurger, là, pendant des décennies, M. le Président, mais dans les faits il faut que tu règles les affaires, il faut que tu règles les dossiers. C'est ce qu'on fait, M. le Président.

Ceci étant, pour la question de notre collègue, M. le Président, je ne suis pas en mesure de lui répondre précisément à sa question. On va commencer par faire les choses correctement, s'assurer qu'on module nos programmes en fonction de la réalité nordique. Déjà ça, si on commence ça, je pense qu'on va avoir accompli un grand bout de chemin, M. le Président, un grand bout de chemin. Et, si vous rencontrez les élus de son comté, même lorsqu'on va en Abitibi-Témiscamingue, dans d'autres régions aussi, mais les régions du Nord, c'est particulier, les gens nous disent: Écoutez, première priorité, là, adaptez donc vos programmes à nos réalités. Puis les gens viennent frustrés, puis ça se comprend.

Alors, on a bien entendu l'appel de nos partenaires, M. le Président. Puis c'est ce qu'on va faire: on va s'atteler à la tâche puis on va moduler nos interventions.

Le Président (M. Pinard): M. le député.

M. Ferland: Merci, M. le Président. Un autre dossier qui dure depuis longtemps, la ministre le connaît très bien d'ailleurs, il y a eu des demandes répétées au niveau des entreprises, au niveau même des municipalités concernées: toute la question d'approvisionnement du bois d'oeuvre de nos industries forestières qui sont citées en modèles, vous le savez très bien. J'entends là... par Chantiers Chibougamau et Barrette-Chapais, qui ont encore un problème d'approvisionnement, qui perdure et qui n'est pas réglé. On ne trouve pas de solution. Alors, je demanderais à la ministre s'il y a... Parce que ces gens-là ont eu des rencontres, mais ils n'ont pas de réponse encore. Ils s'attendent... Ces gens-là ne peuvent pas planifier, à long terme, des projets de développement. Et, s'il y a une entreprise qui a investi de son propre argent, c'est bien Chantiers Chibougamau, qui innovent, qui sont la deuxième, troisième transformation. Mais, à chaque année, ils ne sont jamais assurés d'avoir un approvisionnement adéquat.

Alors, est-ce que la ministre a l'intention... et a les réponses à donner à ces entreprises-là pour régler, une fois pour toutes, toute la question de l'approvisionnement?

Le Président (M. Pinard): Alors, Mme la ministre, concernant la question d'approvisionnement.

Mme Normandeau: Bien, ça me fait plaisir de faire des cas de comté avec notre collègue d'Ungava, parce que c'est de ça dont on parle depuis quelques minutes, là. Ça me fait plaisir de faire du bureau de comté avec lui cet après-midi ici, à l'Assemblée nationale. Je ne pensais pas... M. le Président, mais c'est quand même la réalité.

Là, on part du Plan Nord puis on s'en va à Barrette-Chapais, Chantiers Chibougamau. Alors, oui, il y a deux entreprises qui sont des «success stories». En fait, c'est nos deux entreprises-phares du Nord, assurément. Alors, ces entreprises-là sont en demande. Entre autres, je pense à M. Filion, là, du... M. Lucien Filion, de Chantiers Chibougamau, que j'ai eu l'occasion de rencontrer avec son fils Michel à plusieurs reprises. Je suis allée visiter Barrette-Chapais. Alors, on s'emploie actuellement, avec lui, à trouver un certain nombre de solutions. Il souhaite avoir accès à des volumes permanents. Alors, le coefficient de difficulté est assez élevé parce que, sur le territoire où ils sont appelés à faire leurs opérations, là, l'accès au bois est plutôt limité.

Alors là, on s'emploie, dans un premier temps, à débloquer les agréments, donc des volumes ponctuels, qui s'ajoutent aux CAAF, à leurs CAAF réguliers, à leurs attributions régulières, je vais dire ça comme ça. Ça, c'est une... Ça, c'est ce qu'on fait à court terme, là.

Deuxièmement, M. le Président, puis c'est mon collègue de Rouyn-Noranda—Témiscamingue qui me le rappelait, avec le Bureau de mise en marché puis la nouvelle dynamique qu'on souhaite instaurer avec la mise aux enchères des bois, on souhaite rendre disponible un certain nombre de volumes qui ne l'est pas actuellement pour certains, soit, bénéficiaires de CAAF ou encore des gens qui ont des usines mais qui n'ont pas accès à un CAAF. Il faut que vous sachiez qu'il y a, M. le Président, au Québec seulement 200 entreprises qui ont accès à du bois public, alors qu'on a 400 entreprises de transformation sur le territoire québécois. Alors, notre objectif, c'est vraiment, là, de s'assurer que des gens qui n'ont pas accès au bois public puissent y avoir accès éventuellement.

Mais, je le répète, la pensée magique, M. le Président, elle n'existe pas. Ce n'est pas de cette façon-là qu'on se gouverne, de notre côté. Puis en même temps je reçois bien l'appel de M. Filion père et du fils qui nous disent: Écoutez, si on avait plus de bois, on pourrait créer plus d'activité économique. C'est intéressant parce que dans leur cas c'est vraiment une entreprise qui a innové, hein? Je vous le répète, hein, ils ont développé des procédés, qui fait en sorte que, grâce au bois de Chantiers Chibougamau, on peut construire des édifices à ossature de bois qui ont quatre étages et plus. On l'a fait avec le siège social de CSN Fondation sur boulevard Charest, ici. C'est le bois de Chantiers Chibougamau, le bois de structure, le bois de charpente, qui est dans l'édifice, qu'on retrouve dans l'édifice.

• (17 h 50) •

Le Président (M. Pinard): Merci, madame. M. le critique officiel et député d'Ungava.

M. Ferland: Oui, merci. Merci, M. le Président. Je ne fais pas des cas de comté, là, il y a... Quand la ministre parle de pensée magique, là, c'est bizarre, quand elle parle du fameux Plan Nord, là, c'est merveilleux, puis, quand on arrive avec des dossiers concrets, précis, là il n'y en a pas, de solution. Ce n'est pas moi qui invente ça.

Une voix: ...

M. Ferland: Non, non, écoutez, j'ai une question à poser, j'ai le droit à un...

Une voix: ...

Le Président (M. Pinard): Je regrette, je regrette, Mme la ministre...

Une voix: ...

M. Ferland: M. le Président, monsieur...

Une voix: ...

M. Ferland: Non, non. M. le Président...

Le Président (M. Pinard): Vous allez revenir, je suis persuadé. Avant de répondre à la prochaine question, vous allez sûrement ouvrir et fermer la parenthèse.

M. Ferland: Et voilà.

Le Président (M. Pinard): M. le député et critique officiel.

M. Ferland: Je suis convaincu de ça aussi, M. le Président, qu'elle va... Alors, il y a un autre dossier qui est majeur, parce que, oui, on parle... Quand on voit aussi tout le développement qui est aux portes, là, de ce territoire-là, pour les villes...

Notamment, on a parlé de Chibougamau, mais, Matagami, il y a eu des demandes et dans les dernières semaines, dans les derniers mois. Et, pour l'avoir pris moi-même, là, à plusieurs reprises depuis l'été passé... je fais référence, là, à la route de la Baie-James, il y a besoin, et la ville de Matagami a fait des demandes dans ce sens-là, la conférence régionale des élus également, la

Société de développement de la Baie-James... pour la remise à niveau de la route de la Baie-James sur un tronçon de... à peu près 250 à 300 km, de Matagami en direction de Radisson. Cette route-là, là, est vraiment, vraiment détériorée. Et, si on s'attend à avoir un développement économique, comme la ministre nous le dit, dans son Plan Nord, là, qu'elle va déposer à un moment donné, bien je pense qu'il faudrait prévoir, et je ne vois rien dans les budgets, d'investir dans la remise à niveau de cette route-là. C'est demandé par la localité de Radisson, la ville de Matagami, les instances régionales chez nous.

Alors, est-ce que la ministre... puis ça, c'est des projets, des dossiers concrets, a l'intention de faire en sorte qu'on ait les... le gouvernement injecte les sommes nécessaires pour remettre à niveau... avant qu'on assiste à la mise en opération des entreprises minières qui sont presque prêtes, là?

Le Président (M. Pinard): Mme la ministre.

Mme Normandeau: M. le Président, je vais ouvrir et fermer la parenthèse. Notre collègue semble nous dire que, pour lui, là, le Plan Nord devrait être un fourre-tout pour régler des dossiers qui n'ont pas été réglés depuis 30 ans. C'est ça qu'il est en train de nous dire cet après-midi. Tu sais, à un moment donné, il y a toujours bien une limite à étirer l'élastique, là.

Mais on est bons joueurs, M. le Président, parce qu'effectivement il y a des dossiers qui traînent depuis 30 ans, qu'on va régler. Il me posait la question tantôt sur les travailleurs de Chibougamau, les travailleurs d'Hydro-Québec. Je lui ai dit: On prend l'engagement, M. le Président, de régler le dossier. Pour ce qui est de... Puis je vais être très fière d'aller dans le comté d'Ungava pour dire que c'est notre gouvernement qui a réglé le dossier.

Deuxième chose, M. le Président, pour ce qui est de Barrette... de Chantiers Chibougamau, je viens de signer un agrément de 125 000 m³, qui s'ajoutent, de mémoire, à un CAAF de plus de 750 000 m³. Est-ce qu'on a eu l'information pour Barrette-Chapais?

Une voix: ...

Mme Normandeau: Non. Alors, j'ai aussi signé un agrément, il y a quelques mois, pour Barrette-Chapais. Ça, c'est du bois qui s'ajoute au CAAF régulier.

Pour ce qui est de la route de la Baie-James, il faut savoir que c'est Hydro-Québec qui est propriétaire de la route, puis c'est la SDBJ, la Société de développement de la Baie-James, qui entretient la route. Alors, la CRE de la Jamésie, par son président, Gerry Lemoyne, qu'on connaît tous, évidemment, Gerry qui défend son coin de pays avec énormément de conviction, a fait des représentations pour qu'on puisse améliorer cette route-là. D'ailleurs, la CRE de la Jamésie a déposé un document auprès de notre gouvernement pour faire état de sa vision du Plan Nord. Et, dans les initiatives concrètes qu'on a identifiées, on trouve l'enjeu lié à la route de la Baie-James.

Alors, on est en discussion avec Hydro-Québec pour voir comment on pourrait ensemble mettre ce qu'il faut pour qu'on puisse améliorer cette route-là.

M. Sauvée... Robert... m'indiquait — notre bon sous-ministre — que cette route-là est beaucoup utilisée maintenant par du transport...

Une voix: ...

Mme Normandeau: ...forestier, c'est ça que je cherchais, le transport forestier... camions lourds donc qui abîment énormément la route. Alors, on va regarder, M. le Président, là, quelles sont les options devant nous.

Alors, tu sais, dans le fond, on efface une route qui est utilisée par d'autres, par des... des utilisateurs, pardon, autres que le gouvernement, puis on nous demande d'assumer 100 % de la facture. Ça fait que, là, on...

Une voix: ...

Mme Normandeau: Oui. Ça fait que, là, on va essayer de trouver les solutions un peu à partir du modèle, là, que je vous ai exposé précédemment, c'est-à-dire on partage les risques, par exemple, dans le financement de la route des monts Otish ou encore de la réfection de la route 389.

Le Président (M. Pinard): Merci beaucoup, madame. M. le député.

M. Ferland: Merci. Merci, M. le Président. Alors, c'est quand même des dossiers importants, même si je vois les députés, l'autre côté, qui... quand on parle de projets qui préoccupent dans le quotidien la population que je représente, les gens de chez nous. Il est évident que je comprends que pour la ministre, pour le gouvernement c'est plus intéressant de parler de son grand projet, sur 25 ans, d'élaboration d'un Plan Nord. Ça fait plus chic, là, que de parler des projets, des dossiers que vivent nos communautés à l'heure actuelle.

Il y a aussi toute la problématique, parce que j'ai, dans les budgets... Puis j'aimerais juste revenir là-dessus parce qu'on l'a abordé rapidement, mais c'est un dossier majeur, la ministre l'a soulevé aussi, dans les... J'aimerais qu'elle nous explique un petit peu plus précisément les budgets qui vont être accordés, là, pour l'investissement dans les logements tant au niveau du Nunavik mais dans les communautés cries également. Et il y a un autre dossier en même temps qui préoccupe, puis ça fait trois ans qu'on... la localité de Radisson travaille là-dessus, j'ai eu des rencontres, à ce niveau-là, avec la ministre de la Famille, mais le CPE de Radisson, ils connaissent vraiment des problèmes sérieux.

Alors, j'aimerais que la ministre nous parle un peu, là, des logements, des investissements qui vont être faits, concrètement, et du CPE de Radisson.

Le Président (M. Pinard): Mme la ministre.

Mme Normandeau: Bon, bien, tout d'abord, M. le Président, on comprend la stratégie de notre collègue, là, il veut avoir des punchs cet après-midi, il veut qu'on lui dévoile tout le Plan Nord, mais j'ai le regret de le décevoir parce que le Plan Nord n'est pas prêt à être livré sur la place publique pour l'instant. Malgré tout, M. le Président, j'espère avoir eu l'occasion de le rassurer, de le... enfin, oui, de le rassurer, parce qu'il nous dit: Moi, je suis d'accord avec le Plan Nord, puis il prend l'engagement de convaincre ses collègues du bien-fondé du Plan Nord.

Ceci étant, pendant que je vous parle, M. le Président, je suis en train de me remémorer la question qui...

Une voix: Il parlait de garderie Radisson, entre autres, là.

Mme Normandeau: Ah oui, le service de garde à Radisson, absolument. Bon, enfin, services de garde à Radisson, les logements.

C'est vrai, M. le Président, qu'il y aura une pression de plus en plus grande sur certaines communautés qui vont voir se déployer, sur leurs territoires, des projets de développement économique. Alors là, actuellement, je ne vous le cacherais pas, nos amis inuits nous mettent beaucoup de pression pour qu'on puisse trouver des solutions à leurs problèmes de logement, et c'est une pression qui est tout à fait légitime parce que nos amis inuits, puis vous le savez, M. le Président, vous en...

Une voix: ...

Mme Normandeau: Hein?

Le Président (M. Pinard): ...rapport là-dessus.

Mme Normandeau: Ah, vous avez déposé un rapport de la Commission...

Une voix: ...

Mme Normandeau: ...transports et environnement dans votre commission.

Donc, vous avez déposé un rapport qui fait état des drames, qui sont vécus au quotidien, de nos familles inuites. Et puis, nous, on s'est toujours indignés puis insurgés face à ce genre de réalité, puis on se dit: Ce n'est pas vrai qu'en 2011 on peut tolérer une pareille situation.

Alors, nos amis inuits sont confrontés aux cas de surpeuplement les plus importants, les plus élevés au Canada. Alors, on se dit: Ça ne peut plus durer comme ça très, très longtemps. Alors, le défi est le suivant: c'est de corriger le... on l'appelle dans notre jargon, M. le Président, le «backlog», là. Il manque... Pour demain matin, pour corriger, là, le problème de surpeuplement, là, ou s'y attaquer de façon, là, vraiment substantielle, il faudrait, demain matin, faire atterrir 1 000 nouvelles maisons dans les 14 villages nordiques. Alors, ça, c'est une première réalité. Puis, pendant qu'on fait ça, il faut continuer de développer puis de rénover les logements. Alors, dans le cadre du Plan Nord, on aura l'occasion de livrer notre réponse à l'appel pressant de nos amis inuits. Mais, je tiens à vous le dire aussi, puis je le répète, j'ai eu l'occasion de le dire précédemment, nos amis cris également sont en demande. Puis, je le répète, le gouvernement fédéral a des responsabilités en la matière.

Pour ce qui est des autres communautés, on tente de développer des formules nouvelles pour supporter certaines communautés dans leurs problèmes de logement. On l'a fait avec Fermont. D'ailleurs, la mairesse de Fermont, Lise Pelletier, était très, très, très heureuse lorsque je suis débarquée à Fermont pour dire: Écoutez, Mme la mairesse, on va régler votre problème, pour la première fois de notre histoire, le ministère va céder du territoire public que vous allez pouvoir utiliser, vendre, récolter les fruits de la vente pour financer les infrastructures d'aqueduc et d'égout. C'est la première fois qu'un gouvernement faisait ça, là. Ça, c'est une réponse concrète à des réalités nordiques qui sont vécues à tous les jours. On l'a fait également pour Port-Cartier. La mairesse, Laurence Méthot, est venue

nous voir et Laurence Méthot donc nous a demandé une formule semblable à celle...

Une voix: ...

Le Président (M. Pinard): Excusez. Excusez-moi...

● (18 heures) ●

Mme Normandeau: Non, mais j'y arrive, M. le Président, j'y arrive, j'y arrive. J'y arrive, alors, pour vous dire qu'il y a des formules comme celles qu'on a déployées du côté de Fermont et du côté de Port-Cartier qui pourraient être déployées du côté de Radisson.

Pour ce qui est de la question précise des CPE, M. le Président, peut-être que notre collègue pourrait aller en étude de crédits auprès de notre collègue de la Famille, mais, en attendant, je vais être bonne joueuse, M. le Président, je vais prendre bonne note de son interrogation. Et puis les cas de comté, M. le Président, c'est une chose, mais on ne réglera pas tous ses cas de comté cet après-midi. Mais je vais prendre bonne note de son interrogation, puis on va vous revenir avec une réponse.

Le Président (M. Pinard): Merci, Mme la ministre. Merci, M. le député. Alors, nous procédons au dernier bloc, et je céderai la parole au député de Rivière-du-Loup. Le côté ministériel, il vous reste un temps de parole de 18 minutes.

M. D'Amour: Alors, merci, M. le Président. C'est tout de même un jour important, c'est un beau jour pour moi, comme parlementaire. Je me rappelle l'avoir entendu. Je n'ai pas eu, malheureusement, l'occasion de participer aux crédits avec la ministre, l'année dernière, concernant le même sujet.

Mais on découvre, du côté de l'opposition, les vertus du Plan Nord tout à coup. Il y a un an, là, on disait: Mais quel Plan Nord, quel Plan Nord? On mettait en doute le contenu et on l'a fait dans les semaines et les mois qui ont suivi, à venir jusqu'à aujourd'hui, où là, tout à coup, non seulement le Plan Nord existe, et on vient nous dire aujourd'hui, du côté de l'opposition, qu'on est d'accord avec le Plan Nord, qu'on va même en faire la...

Une voix: ...

M. D'Amour: M. le Président, je vous demanderais de rappeler le député d'Ungava à l'ordre, s'il vous plaît. Alors, c'est un temps de parole que j'ai, M. le Président, je vous demande de faire respecter les règles.

Une voix: ...

Le Président (M. Pinard): M. le député, s'il vous plaît.

M. D'Amour: Je ne comprends pas l'agressivité...

Le Président (M. Pinard): Alors, M. le député de Rivière-du-Loup...

M. D'Amour: Je ne comprends pas l'agressivité, M. le Président, du député d'Ungava.

On discute d'un sujet qui est important pour les 25 prochaines années au Québec. On parle d'emploi, on

parle d'économie, on parle de développement, on parle de l'exploitation de nos richesses naturelles, on parle de développement touristique, d'aires protégées, on parle de tout ça, alors je pense que ça ne doit pas se faire dans un cadre d'agressivité. Donc, l'opposition disait qu'on est d'accord avec le Plan Nord, hein, qu'on va même convaincre les collègues. Moi, je suis heureux d'entendre ça puis je tiens à les féliciter de cette nouvelle ouverture. Moi, je suis très fier et très heureux de ça.

Maintenant, en cours de commission, cet après-midi, on a eu l'occasion de parler de cette grande concertation: les 40 intervenants mobilisés au cours des dernières années, qui font la différence à travers des réflexions puis à travers des gestes concrets. Et l'année 2010, j'oserais dire, a été riche de ces réflexions et d'échanges entre les intervenants du gouvernement, du milieu, des représentants des principaux secteurs d'activité des territoires nordiques. Moi, je veux savoir, une fois que ce regroupement de forces vives a été mis en place, a été créé, qu'est-ce qu'il va advenir de la structure de concertation au cours de la dernière année, ce qui a été fait, comment on va en bénéficier au cours des prochaines années, quels sont les moyens que le gouvernement entend prendre justement pour bénéficier à long terme de cette grande concertation, M. le Président.

Le Président (M. Pinard): Alors, Mme la ministre.

Mme Normandeau: J'ouvre et je ferme la parenthèse, M. le Président, pour utiliser votre expression.

Donc, 450 personnes qui sont mobilisées actuellement autour du Plan Nord, c'est la première fois que le gouvernement met en marche une pareille structure de concertation, de mobilisation. Et, M. le Président, ce qui est fantastique, c'est que les gens autour de la table, les partenaires ont compris qu'ils étaient les principaux acteurs du Plan Nord. En fait, ce n'est pas un plan du gouvernement, c'est un plan pour et par les communautés, conçu par et pour les communautés. Et ce plan-là, M. le Président, il va avoir bien sûr une vie annoncée... une durée de vie annoncée, de 25 ans, mais, comme un célèbre humoriste, on souhaite que ce soit 25 ans, minimum, parce qu'après les 25 ans la vie va continuer, M. le Président. Et on souhaite que la vie continue de belle façon pour les communautés puis les citoyens qui vivent sur le territoire du Plan Nord.

Alors, notre volonté, c'est vraiment de poursuivre, après l'annonce du Plan Nord, avec les partenaires. Pourquoi? Parce que les partenaires nous ont dit: On veut être les chiens de garde de la mise en oeuvre du Plan Nord. On veut s'assurer d'être là pour que les initiatives, qui seront confirmées, qui seront annoncées, sur lesquelles on s'est entendus puissent être déployées. Puis c'est intéressant parce que c'est... et notre collègue y a référé dans sa question, il y a toute une dimension qu'on a peu soulevée jusqu'à maintenant, depuis 3 h 15, c'est toute la dimension de l'enrichissement de la démarche à notre société puis toutes les connaissances qu'on va s'employer à développer en étant en contact avec les gens qui vivent sur le territoire. Parce que, lorsqu'on les rencontre... Je pense, entre autres, à Gerry Lemoyne, de Lebel-sur-Quévillon. Tu sais, Gerry, on sent parfois qu'il est un peu fatigué de répéter, là, les mêmes messages, puis, tu sais, «le Nord, c'est comme ça, puis il ne faut pas, on ne peut pas faire les choses de

la même façon», alors... Tu sais, on dit toujours, M. le Président, qu'en communication la répétition, là, c'est la clé, là, mais, à un moment donné, tu viens un peu fatigué de répéter.

Alors, cette structure-là va permettre aussi à l'ensemble de l'appareil gouvernemental d'être davantage sensibilisé aux réalités du Nord québécois. Et ça, je pense... je le dis très candidement, je pense que c'est une dimension qui, sincèrement, fait peut-être un petit peu défaut au sein de l'appareil gouvernemental. Les réalités nordiques sont différentes des réalités du Sud. Puis, même lorsqu'on se déploie en territoire nordique, lorsque vous allez sur la Basse-Côte-Nord, vous allez à Salluit et Kuujuaq, là, qui sont deux villages inuits, là, les réalités sont déjà très différentes, puis on est dans les mêmes communautés, dans la même culture.

Alors, il y a tout cet apprentissage-là qu'on fait, qu'on s'emploie à faire depuis un an et demi, mais qu'on veut parfaire en étant en contact avec les gens du Nord.

Donc, la structure de concertation qu'on a mise en place a plusieurs mérites. Elle a le mérite, dans le fond, de réaffirmer le respect qu'on démontre à l'endroit des communautés, de l'ouverture qu'on est prêts à déployer, de l'écoute également dont on fait montre avec elles et avec eux, et ça nous oblige, dans le fond, à faire les choses différemment. Et faire les choses différemment, ce n'est pas juste pendant un an et demi, puis on lance le Plan Nord, puis après ça c'est terminé, là, ça nous oblige à avoir des nouveaux réflexes. Alors, ce n'est pas vrai, M. le Président, qu'en 2011, lorsqu'on parle de développement durable... qu'on va pouvoir, dans le fond, développer en imposant notre façon de faire puis en imposant notre vision aux communautés qui sont concernées. D'une certaine façon, on va déplacer un peu... je dirais, on va déplacer un peu la prise de décision. Alors, comme on l'a fait dans d'autres secteurs d'activité, on veut s'assurer vraiment que nos gens soient confortables dans le mode de dialogue qu'on a ensemble institué. Au début, ce n'était pas évident. Je me souviens de la première rencontre qu'on a présidée, la Table des partenaires, après la grande Table des partenaires du 6 novembre, on se regardait tous autour de la table puis là on ne se connaissait pas trop, puis on... la méfiance, effectivement, puis tout le monde était un peu sur ses gardes. Puis là les gens avaient tendance, M. le Président, à prêcher pour leur propre paroisse. Les groupes environnementaux prêchaient pour l'environnement, les minières prêchaient pour le minier.

Mais, depuis un an et demi, là, ça a énormément changé, ça, je n'en reviens pas. Puis évidemment, si je laissais la parole à Robert Sauvé et Christian, ce que j'aurais d'ailleurs pu faire depuis 3 h 15 cet après-midi, ils pourraient exactement témoigner dans le même sens que je vous témoigne. Alors, les gens sont devenus respectueux puis en même temps ils comprennent l'ensemble des réalités qui sont autour de la table. Puis ils ont réussi à s'élever au-dessus, dans le fond, des intérêts qu'ils sont appelés à défendre. Puis ce n'est pas... C'est très légitime, là, ce qu'ils font autour de la table. Lorsqu'il y a un maire qui est là, un président de CRE, bien il va défendre sa région, puis, lorsqu'il y a un groupe... je ne sais pas, je pense, entre autres, M. le Président, à notre ami Norman, du secteur faunique... alors Norman Ouellette, Norman est là pour défendre le secteur de la faune. Mais les groupes puis les gens autour de la table ont évolué au fil des mois qui se sont écoulés.

Alors, ceci étant, M. le Président, je le répète, là, la démarche de concertation, c'est à la base de tout, ça a permis à nos gens de demeurer autour de la table puis ça va confirmer... ou ça va, dans le fond, donner de la crédibilité au Plan Nord, parce que, là, on a des partenaires qui sont engagés puis qui disent: Dans le fond, ce plan-là, il me ressemble parce que j'étais là, autour de la table, à chaque rencontre et j'ai... Parce qu'on est partis... M. le Président, je vais vous le dire, là, on est partis d'une volonté du premier ministre puis on est partis d'une page blanche. La première chose qu'on a faite, c'est élaborer ensemble l'élément de vision. Ça, ça a pris trois rencontres avant de s'assurer d'un libellé final. Puis, comme ça, chapitre après chapitre, page après page, avec les groupes de travail, on a travaillé ensemble la table des matières. On a vraiment fait un travail, là. Tu sais, lorsque le Plan Nord va être annoncé, là, d'une... D'une page... d'un couvert à l'autre, là, ce plan-là va être élaboré, là, avec l'ensemble des partenaires, je tiens à le dire.

Alors, ça vous permet déjà peut-être de mieux comprendre ce qu'on a fait depuis un an et demi. C'est parfois long. Parfois, ça demande beaucoup de patience. Ce n'est pas évident. Des fois, on prenait un petit peu de recul puis on n'était pas sûrs de notre affaire. Mais là, avec un petit peu de recul, on a fait certains arbitrages autour de la table, et là, ah, on repartait puis on continuait d'avancer.

Alors, c'est un peu vraiment l'esprit qui nous a animés depuis un an et demi puis qui va continuer de nous animer après l'annonce du Plan Nord.

Le Président (M. Pinard): Alors, merci beaucoup, Mme la ministre. M. le député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue.

● (18 h 10) ●

M. Bernard: Bien, merci, M. le Président. Puis je vais, si vous me permettez, continuer un peu sur les propos de la ministre, parce que, les gens qui nous écoutent, je pense qu'ils ont très bien compris aujourd'hui que le sous-ministre au Plan Nord... Puis le travail de la ministre responsable du Plan Nord, c'est un travail horizontal.

Elle l'a très bien mentionné au début, qu'il y a 15 ministères d'impliqués à l'intérieur du Plan Nord. Alors, c'était un ministère. Et le travail qu'il y a à faire, c'est un travail important de coordination. Juste tout simplement pour donner un exemple, quand on parlait, entre autres, de la route 167, mais c'est le ministère du Transport qui pilote le dossier, mais il doit en même temps intervenir avec tous ses homologues autant au niveau de l'Environnement, au niveau des Ressources naturelles pour attacher le dossier pour l'industrie privée. Et c'est ça, le grand défi de ça, et la ministre, elle l'a très bien mentionné, le défi d'asseoir tous les acteurs autour de la même table puis développer une vision commune, qui n'était pas là avant.

Donc, il faut réaliser ça. Et, dans le cadre des crédits, puis je l'ai vu ailleurs, la ministre toutefois ne remplace pas les ministres sectoriels des ministères en titre. On peut parler de CPE ici, mais elle n'a pas la responsabilité des services de garde et du transport. Et c'est la même chose, il faut comprendre ça. Il faut comprendre ça. On peut présenter des demandes à la ministre sur des cas de comté, et autres, mais elle ne peut pas les régler. Elle peut en prendre acte, transférer. Et c'est ça, l'environnement, et il faut que les gens réalisent ça. Il y a des dossiers qui correspondent aux ministres qui sont en titre, et elle n'a

pas les crédits, les autorités pour faire ces cheminements-là. Toutefois, sur des grands enjeux, asseoir tous les acteurs ensemble pour par la suite développer une vision commune, c'est un grand... C'est ça, le défi, et c'est vers ça qu'on y va. Et je vais me permettre de revenir au début.

Également, le député d'Ungava a rapporté ici qu'il y avait eu justement le plan du Parti québécois à l'époque, en 2001, qui a été déposé pour la vision du Plan Nord. Oui, c'est vrai, il était là, mais est-ce qu'il a été mis en oeuvre? Est-ce qu'il y a eu des sous qui ont été... des budgets développés pour le mettre en oeuvre? Nous, là, quand on est arrivés, en 2003, c'est bien dommage, mais il y avait eu un plan, comme la politique de l'eau, à l'époque, qui avait été mise en place, annoncée en grande pompe, puis il n'y avait pas eu aucun crédit de mis en place pour la mettre en oeuvre. Et c'est nous... qui est arrivé, qui a fait ça. Puis il y a des gens effectivement qui sont ici puis qui ont travaillé là-dessus, M. le Président, mais là au moins on est contents, les choses bougent. Et, quand je regarde la députée de Bonaventure, qui est maintenant ministre, elle n'est ministre des Ressources naturelles que depuis juin 2009, moins de deux ans, et regardez tout le travail qui a été fait et accompli en l'espace de deux ans. Je comprends les frustrations des gens de l'opposition et les attentes. Les attentes sont élevées parce qu'enfin ça bouge. Moi, là, quand je me suis en venu en politique, là, en 2003, c'est parce que le précédent gouvernement prenait les régions pour acquises. Il n'y avait pas d'investissement. On va dire: Regarde, c'est beau, on vote Parti québécois, puis voilà, puis c'est bien correct. Mais il n'y avait pas... les attentes n'étaient pas là.

Je vais vous rappeler, votre collègue d'Abitibi-Est, qui a été élu en 1976, qui a été ministre, et autres, le premier dossier qu'il nous a parlé en 2003, lorsqu'on a été élus, c'est sa prison d'Amos, la prison d'Amos qui a été un dossier. Pourtant, ça faisait 28 ans qu'il était là. Il a été ministre, et autres, puis il n'a jamais réussi à attacher ce dossier-là. Là, là, elle va être en construction.

Le Plan Nord, c'est la même chose. Quand le collègue amène, à ce moment-là, des dossiers de voilà 30 ans, bien, regardez, c'est ça, c'est ça. Et on est là et on livre la marchandise, les investissements: juste un petit dossier, je ne sais pas, le curling de Chapais, une annonce récemment, la décentralisation qu'on a faite, le Bureau de mise en marché des bois que la ministre a annoncé. Il n'y a jamais eu un gouvernement qui a envoyé des nouveaux services gouvernementaux dans les régions. On est le premier qui a fait ça. Qu'on pense, de Roberval...

Une voix: ...

M. Bernard: ...58 fonctionnaires de plus, que la ministre m'a dit, dans les régions. Comme on pense... l'assurance parentale en Abitibi-Témiscamingue, à Rouyn-Noranda, chez moi, qu'on pense au Forestier en chef à Roberval, et tout, qu'on parle... Donc, on est un gouvernement de régions.

Et le Nord du Québec va se développer parce qu'il y a enfin une vision coordonnée, M. le Président, et c'est important de le rappeler pour les gens qui nous écoutent.

Alors, je voudrais finir sur un petit dossier qui est de nouvelle technologie, qui va être important pour le Nord, le dossier des hydroliennes. On en a parlé quand même avec la stratégie énergétique du Québec, les investissements.

Et c'est un dossier qui est quand même important pour le Nord puis dans le Plan Nord. Là, j'aimerais demander à la ministre où en est rendu le dossier des hydroliennes puis, entre autres, dans le potentiel énergétique du développement du Nord-du-Québec, M. le Président.

Le Président (M. Pinard): Alors, possiblement la dernière question et la dernière réponse, alors...

Mme Normandeau: Combien il me reste de temps, M. le Président?

Le Président (M. Pinard): 3 min 30 s, Mme la ministre.

Mme Normandeau: 3 min 30 s. Bien. Alors, la question de notre collègue est très pertinente. Les hydroliennes, ça, c'est une énergie du futur, une énergie d'avenir.

Nous avons eu l'occasion d'annoncer un projet pilote, un projet de démonstration, avec une entreprise du nom de RSW RER. M. le Président, pour votre bonne gouverne, actuellement à Montréal est enfouie sous l'eau du fleuve une hydrolienne composée à 85 % ou fabriquée à 85 % de composantes québécoises, une hydrolienne qui jusqu'à maintenant se comporte de façon parfaite, parfaite. L'entreprise, M. le Président, récolte des résultats qui vont même au-delà de ses espérances. Alors, lorsqu'on a fait cette annonce-là, il y a plusieurs mois de ça, l'année dernière, je pense, l'été dernier, l'été passé, on est allés appuyer sur le bouton pour rendre public le concept d'hydrolienne... en fait l'hydrolienne, là, qu'on a rendue publique, qui a été conçue ici, au Québec. Alors, le propriétaire de l'entreprise nous disait: Écoutez, grâce au Plan Nord... ou le Plan Nord va devenir un tremplin extraordinaire pour notre entreprise pour qu'on puisse justement tester une nouvelle technologie dans le domaine des hydroliennes.

Alors, j'ai eu l'occasion de répondre à la question de mon collègue de Rivière-du-Loup tout à l'heure. Dans le cadre du Plan Nord, nous avons annoncé 3 500 MW d'énergie additionnels à être développés, dont 200 MW dans le domaine des énergies émergentes. Notre volonté, c'est de miser, entre autres, sur la filière hydrolienne. Pourquoi? Pour offrir des sources d'énergie alternatives à certaines communautés du Nord qui, malheureusement, produisent une électricité à base de diesel actuellement, donc, très polluant. Vous savez que notre gouvernement s'est doté d'objectifs ambitieux en matière de réduction de GES. Alors, notre volonté, c'est de tester des nouvelles façons de faire. Par exemple, on finance actuellement, avec Hydro-Québec, une étude de faisabilité pour développer un projet, de mémoire c'est Kangiqsualujuaq, un projet de couplage éolien-diesel chez nos amis du Nunavik, inuits.

Alors, avec l'entreprise RSW RER, on souhaite aller plus loin et tester, en temps réel, des hydroliennes sur le territoire du Plan Nord. Et j'ai eu l'occasion de rencontrer notre collègue de... l'autre collègue de la Côte-Nord, René-Lévesque, et qui a une entreprise sur son territoire qui s'appelle le CITEC. Alors, c'est un centre qui est dévolu aux énergies renouvelables, et on souhaite mettre le CITEC à contribution, avec l'expertise qu'il possède dans le développement des filières des énergies émergentes, sur le territoire du Plan Nord. Donc, vous voyez, déjà, M. le Président, là, là je suis en train de vous dresser, en quelques minutes,

les alliances qu'on peut tisser entre une entreprise qui est basée à Montréal, le CITEC, qui est sur la Côte-Nord, avec un banc d'essai qui pourrait être testé dans certaines communautés inuites, tout ça pour développer des formes nouvelles d'énergie, pour qu'on puisse avoir, dans le fond, des communautés qui soient alimentées avec une énergie moins polluante.

Alors, c'est ça, le Plan Nord, c'est se donner la possibilité d'expérimenter des nouvelles façons de faire dans le développement économique, dans le développement énergétique, dans d'autres secteurs d'activité.

Alors, ça, c'est un exemple très, très concret. Puis on y croit. D'ailleurs, moi, je pense, M. le Président, qu'avec le concept d'hydroliennes fabriquées à 85 % de composantes du Québec on va pouvoir développer une filière de fabrication d'assemblage d'hydroliennes au Québec. J'y crois tellement, M. le Président, j'y crois tellement, M. le Président, que ça va être, je pense, une grande... une des grandes contributions du Plan Nord à la filière des énergies émergentes.

Alors, en concluant, M. le Président, puis je vais terminer là-dessus, je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe qui m'accompagne aujourd'hui pour cet exercice toujours exigeant pour les gens qui nous accompagnent, également saluer les commentaires, questions formulés, interrogations formulées par mes collègues ministériels qui sont toujours là présents, extrêmement loyaux et dévoués, puis ça, j'apprécie énormément. Puis je remercie bien sûr, aussi, notre collègue d'Ungava, sans qui cet exercice démocratique et de transparence n'aurait été possible. Alors, on le salue pour l'engagement et l'intérêt qu'il porte au développement nordique, M. le Président.

Si, l'année prochaine, il souhaite avoir un nombre d'heures plus élevé encore pour le développement nordique, ça nous fera plaisir de répondre positivement à sa requête évidemment, compte tenu que le Plan Nord aura été annoncé puis qu'on aura eu l'occasion assurément de confirmer plusieurs investissements en lien avec le Plan Nord. M. le Président, merci beaucoup.

Le Président (M. Pinard): Alors, quant à moi, merci infiniment de votre participation, M. le député d'Ungava et critique officiel de l'opposition, Mme la ministre des Ressources naturelles, responsable du développement du Nord québécois, vous tous, fonctionnaires et artisans politiques.

J'annonce que la commission ajourne ses travaux maintenant au mercredi 20 avril, à 19 h 30...

Des voix: ...

Le Président (M. Pinard): Merci. La commission ajourne ses travaux au mercredi 20 avril, à 19 h 30, où elle entreprendra l'étude des crédits du volet Pêcheries du portefeuille Agriculture, Pêcheries et Alimentation ici même, à la salle de l'Assemblée nationale. Alors, bon appétit à tous. Merci infiniment.

(Fin de la séance à 18 h 20)